



Manifestation du Colloque International de Bangkok 2002



A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire
de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français
20-23 mai 2002

A l'Hôtel Plaza Athénée, Bangkok, Thaïlande.



วารสาร

สมาคมครูภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

BULLETIN DE L' ASSOCIATION THAÏLANDAISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS

ฉบับที่ 99 - 100 ปีที่ 25 เล่มที่ 3 - 4 กรกฎาคม - ธันวาคม 2545

Vol. 99 - 100 25^e Année No. 3 - 4 Juillet - Décembre 2002

ISSN 0857-0604

วารสารสมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

BULLETIN DE L'A.T.P.F.

ฉบับที่ 99-100 ปีที่ 25 เล่มที่ 3-4 เดือนกรกฎาคม-ธันวาคม 2545 ISSN 0857-0604

คณะผู้จัดทำ ที่ปรึกษา

สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา
กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์

นางธิดา บุญธรรม
คุณหญิงวงจันทร์ พินัยนิติศาสตร์

กองบรรณาธิการ

นางสิทธา	พิณิจกุลดล	บรรณาธิการ
นางสาวอัจฉรา	โชติบุตร	ผู้ช่วยบรรณาธิการ
นายปรีดี	พิศภูมิวิทย์	ผู้ช่วยบรรณาธิการ
นางสาวสุธาวดี	หนูนภักดี	กรรมการ
นางสาวสุรจลหา	เชวาน์ชลากร	กรรมการ
นางสาวณัฐสรณ์	ฉัตริเรณู	กรรมการ
นางสาวสุธาสินี	ผลวัฒน์	กรรมการ
นางมลฤดี	पालสุข	กรรมการ
นางสาวนันทา	ไกรวิทย์	กรรมการ

วัตถุประสงค์

1. เพื่อเผยแพร่ความรู้เกี่ยวกับการเรียนการสอนภาษาฝรั่งเศสและฝรั่งเศสศึกษา
2. เพื่อสร้างความสัมพันธ์ระหว่างสมาชิก และสถาบันวิชาการอื่น ๆ
3. เพื่อส่งเสริมการศึกษาและวิจัยเกี่ยวกับวิชาภาษาฝรั่งเศส วิชาฝรั่งเศสศึกษา และระเบียบวิธีสอน

สำนักงานวารสาร เลขที่ 30/9 พหลโยธิน 2 กรุงเทพฯ 10400
โทร. 022790733

กำหนดออกวารสาร ปีละ 4 ฉบับ ราคาฉบับละ 50 บาท
ค่าบำรุงสมาชิกวารสารปีละ 200 บาท พร้อมค่าส่ง สนใจขอรับได้ที่
นางสาวไพริน ศิริอังกูร ณ สำนักงานวารสาร

เจ้าของ : สมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

ASSOCIATION THAÏLANDAISE
DES PROFESSEURS DE FRANCAIS

รายนามคณะกรรมการบริหาร ส.ค.ฝ.ท.

ชุดที่ 13 ประจำปี 2545-2546

สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา
กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์
องค์นายกกิตติมศักดิ์

- | | | |
|----------------------|-----------------|-----------------------|
| 1. นางธิดา | บุญธรรม | อุปนายก |
| 2. คุณหญิงวงจันทร์ | พินัยนิติศาสตร์ | อุปนายก |
| 3. นางสาวณัฐสรณ์ | ฉัตริเรณู | เลขาธิการ |
| 4. นางสาวสุธาสินี | ผลวัฒน์ | เหรัญญิก |
| 5. นางสาวไพริน | ศิริอังกูร | นายทะเบียน |
| 6. นางสาวอัจฉรา | โชติบุตร | สารบัญชร |
| 7. นางสาวสุรจลหา | เชวาน์ชลากร | สมาชิกสัมพันธ์ |
| 8. นางสาวประภา | งานไพโรจน์ | บรรณาธิการ |
| 9. นางอรรณพ | รัตน์ภาพ | ประชาสัมพันธ์ |
| 10. นางพรทิศา | ถาวรบุตร | ปฏิคม |
| 11. นางสาวอรรณพ | ปานสวัสดิ์ | ผู้ช่วยเลขาธิการ |
| 12. นางสาววาสนา | สมจิตร์ | ผู้ช่วยเลขาธิการ |
| 13. นางสาวมารีสา | การิเวทย์ | ผู้ช่วยเหรัญญิก |
| 14. นายปรีดี | พิศภูมิวิทย์ | ผู้ช่วยนายทะเบียน |
| 15. นางสาวนันทา | ไกรวิทย์ | ผู้ช่วยสารบัญชร |
| 16. นางโกศุม | สมหวัง | ผู้ช่วยสมาชิกสัมพันธ์ |
| 17. นางสาวปรังสุคนธ์ | บูรณะถาวร | ผู้ช่วยสมาชิกสัมพันธ์ |
| 18. นางสาวศิริพร | อินทเวดิน | ผู้ช่วยสมาชิกสัมพันธ์ |
| 19. นางสาวสุธาวดี | หนูนภักดี | ผู้ช่วยบรรณาธิการ |
| 20. นางมลฤดี | पालสุข | ผู้ช่วยปฏิคม |
| 21. นางสาวชัชวราวรรณ | ไชยวัฒน์ | ผู้ช่วยประชาสัมพันธ์ |

• ทิศนะใด ๆ ที่แสดงออกในข้อเขียนในวารสาร
ส.ค.ฝ.ท. นี้ เป็นของผู้เขียน มิใช่ของกองบรรณาธิการ
หรือของสมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย

พิมพ์ที่

บริษัท สำนักพิมพ์วัฒนาพานิช จำกัด 31/1-2 ถนนมหาไชย กรุงเทพฯ 10200
นายเรจชัย จงทิพัฒน์สุข ผู้พิมพ์/ผู้โฆษณา โทร. 0 2222 4772, 0 2222 2788 FAX 0 2225 6556-7

Avant-propos

A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français a organisé « le Colloque International de Bangkok 2002 » du 20 au 23 mai 2002.

Elle a accueilli les intervenants et les participants venant de 17 pays francophones et francophiles, qui ont contribué à de nombreuses communications s'attachant à la diversité linguistique et culturelle, et en particulier à la modernité du français dans le domaine des nouvelles technologies. Ce livret présente les manifestations qui pendant les trois jours du colloque, ont montré le rôle majeur de l'ATPF dans la promotion de l'enseignement du français et de la culture française en Thaïlande.

Nous tenons à remercier à tous les intervenants, les participants, et les membres du comité d'organisation qui ont coordonné tous les éléments de la réalisation de ce colloque. Un grand merci en particulier à Monsieur Dario PAGEL, Président de la FIPF, Monsieur François WIOLAND, Conseiller du Président de la FIPF, Monsieur Roland DELRONCHE, éditeur du Français dans le Monde et de Dialogues et Cultures, qui nous ont fait l'honneur de participer à notre colloque.

Sommaire

Avant - propos	2
Rapport du colloque	5
Cérémonie d'ouverture	
* Programme de la cérémonie d'ouverture	8
* Discours inaugural de Son Altesse Royale La Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagrindra, Présidente honoraire de l'ATPF	9
* Discours de Son Excellence l'Ambassadeur de la République Française en Thaïlande, Monsieur Christian PRETTRE	10
* Discours de la Ministre Déléguée de l'Education, Madame Sirikorn MANEERIN	11
* Présentation de multivision de l'ATPF	16
* Les spectacles de danses traditionnelles thaïes	21
* Soirée Amicale	23
Déroulement du colloque	
* Programme du colloque du 20 au 23 mai 2002	25
* Activités Culturelles	41
Cérémonie de clôture	
* Conférence de clôture	47
* Discours de clôture du colloque de M. Jean-Michel VIDAL	65
* Ce n'est qu'un au revoir	66

Echos

* Lettres de remerciement 72

* Recueil des publicités sur le colloque parues dans
les journaux et revues 73

Annexe : Articles 75

* Pour une didactique représentative 76
de la prononciation, François WIOLAND

* La Belgique et les langues, 79
La Belgique : un pays modelé par
(ses) les langues, Roland DELRONCHE

* La lettre à Victor, Francis YAICHE 90

Rapport du colloque

L'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF) a été constituée en 1977 par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, sa présidente fondatrice. Chaque année, l'ATPF organise des activités éducatives et culturelles pour les enseignants et les étudiants de la langue française, en collaboration avec divers établissements scolaires et universitaires, et particulièrement avec l'Ambassade de France en Thaïlande.

A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire en l'an 2002, l'ATPF a organisé un colloque intitulé « Colloque International de Bangkok 2002 », en collaboration avec le Service Culturel près l'Ambassade de France en Thaïlande. Ce colloque se tenait à l'Hôtel Plaza Athénée, Bangkok, du 20 au 23 mai 2002. Les objectifs de ce colloque étaient :

1. S'informer de la méthodologie, de la didactique et de l'évolution de l'enseignement du français.
2. Présenter le rôle des nouvelles technologies dans l'enseignement du français.
3. Promouvoir les connaissances de la langue française dans les pays francophones et francophiles.
4. Echanger les idées et les expériences entre les enseignants, les chercheurs et les personnes intéressées.
5. Etablir une bonne collaboration parmi les participants venant du monde entier.

Ce colloque a accueilli 187 participants venant de 17 pays. 39 communications ont été présentées. Le comité d'organisation se composait des membres du comité exécutif de l'ATPF, des représentants de l'Ambassade de France et des établissements secondaires et universitaires.

Pendant les trois jours du « Colloque International de Bangkok 2002 », suivant le descriptif des interventions, les conférences et tables rondes, convergences et ateliers ont abordé des thèmes de texte de communication traitant de :

- * Politique linguistique
- * Stratégies didactiques
- * Cultures
- * Français sur objectifs spécifiques
- * Langue et sciences technologies de l'information et de la communication
- * Télé-enseignement et médias
- * Langues en contact, langues entre elles, le français pluriel
- * Analyse de la langue et enseignement de la grammaire.

Pendant toute la durée du colloque, la langue de communication a toujours été la langue française.

1. Nombre des participants	<u>187</u>
1.1 Participants (résidant en Thaïlande)	109
1.2 Participants (comité d'organisation du colloque)	58
1.3 Participants (de l'étranger)	18
2. Nombre des intervenants	<u>39</u>
2.2 Intervenants (résidant en Thaïlande)	18
2.3 Intervenants (de l'étranger)	21
3. Nombre du comité d'organisation	<u>58</u>
Total	<u>224</u>
4. Nombre de textes de communication	<u>44</u>
4.1 Présentés par les intervenants résidant en Thaïlande	18
4.2 Présentés par les étrangers	26
Total	<u>44</u>

	Pays	Participants	Intervenants	Communication
1	Thaïlande	167 (109 participants et 58 comités)	18 (15 Thaïlandais et 3 Français)	18
2	Belgique	1	1	2
3	Chine	-	-	1
4	Cambodge	2	1	1
5	Corée du Sud	-	1	1
6	Egypte	-	2	2
7	France	1	7	10
8	Inde	-	5	5
9	Indonésie	1	-	-
10	Japon	1	1	1
11	Laos	2	-	-
12	Malaisie	2	1	1
13	Maroc	1	-	-
14	Singapour	1	-	-
15	Suisse	-	1	1
16	Taiwan	5	-	-
17	Vietnam	1	1	1
	Total	185 (18 de l'étranger)	39 (21 de l'étranger)	44 (26 de l'étranger)
	Total	224		44



Colloque International de Bangkok 2002

Programme de la cérémonie d'ouverture

Lundi, le 20 mai 2002

À l'Hôtel Plaza Athénée, Thanon Vidhayu, Bangkok

- 16h00 ● Arrivée des invités (Salle Athénée 1)
- 16h30 ● Arrivée de la Présidente honoraire de l'ATPF,
Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra
- Discours du Président de la Fédération Internationale des Professeurs
de Français, Monsieur Dario PAGEL
- Discours de la Ministre Déléguée chargée de l'Education, Madame
Sirikorn MANEERIN
- Discours de Son Excellence l'Ambassadeur de la République Française
en Thaïlande, Monsieur Christian PRETTRE
- Discours inaugural de la Présidente honoraire de l'ATPF,
Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana
Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra
- Multivision
- Spectacles
- 18h00 ● Réception (Salle Athénée 2)



Discours inaugural du Colloque International de Bangkok 2002

de

Son Altesse Royale La Princesse

Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra

À l'Hôtel Plaza Athénée, Bangkok

Lundi, le 20 mai 2002

C'est un honneur et une grande joie pour moi d'inaugurer aujourd'hui le Colloque International de Bangkok 2002, en cette année où notre siècle a deux ans, tout comme, il y a 200 ans, c'était l'année de naissance de l'écrivain français Victor Hugo qui écrivit le poème intitulé «Ce siècle avait deux ans ...», ainsi que l'année de l'institution de la Légion d'Honneur par Napoléon Bonaparte, en décembre 1802. Quant à notre colloque, il est organisé dans le but de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français.

Une longue collaboration fructueuse entre cette association et divers organismes français a contribué au développement de l'enseignement du français langue étrangère en Thaïlande et a favorisé des travaux de recherches pluridisciplinaires des enseignants et apprenants thaïs.

Je remercie vivement ici, d'abord l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français et son Comité d'organisation d'avoir initié cette manifestation, ensuite le Gouvernement français d'avoir constamment soutenu les intervenants et enfin les participants d'avoir porté leur intérêt à cette réunion. Je souhaite que ce colloque soit la préfiguration d'une coopération toujours plus riche, cherchant à la fois l'élargissement de son oeuvre et l'excellence dans sa spécialisation.

Le moment est venu de déclarer ouvert le Colloque International de Bangkok 2002.

Puisse-t-il être une réussite conforme aux attentes de tous les participants.

Discours de Son Excellence l'Ambassadeur de France en Thaïlande

Monsieur Christian PRETTRE

Altesse Royale,

Honorables invités,

A l'occasion de son 25^{ème} anniversaire, l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français a pris l'heureuse initiative d'organiser un colloque international consacré à l'enseignement du français.

Durant trois jours, près de deux cents professeurs de français de Thaïlande et des pays voisins, ainsi qu'un bon nombre d'intervenants francophones, aborderont des thèmes d'actualité aussi intéressants que divers : la créativité comme outil de construction identitaire, l'enseignement de la prononciation, l'organisation du texte chez les Français et chez les Asiatiques, le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement du français.

En marge de ce colloque de Bangkok, ce sera également l'occasion de célébrer le bicentenaire de Victor Hugo, un écrivain français les plus lus et les plus traduits dans le monde : une exposition et un spectacle théâtral lui seront consacrés.

Puisse cet événement francophone resserrer les liens entre les enseignants de français de Thaïlande et d'Asie, et ouvrir dans cette région du monde de nouvelles perspectives au français vivant.

Discours de la Ministre Déléguée chargée de l'Education, Madame Sirikorn MANEERIN

Altesse Royale,

Mesdames et Messieurs,

Au nom du Ministère de l'Education, permettez-moi de vous présenter nos vives félicitations à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français. Nous considérons votre association comme une association professionnelle fondée à bon escient et qui a fonctionné de façon satisfaisante en atteignant ses objectifs. La Réforme de l'éducation qui est en cours prévoit la contribution des associations académiques et professionnelles à l'apprentissage des jeunes. Celui-ci ne dépend pas que des établissements scolaires, mais ce rôle est partagé par la société qui les entoure.

Le français est connu en Thaïlande depuis trois siècles. Il est mis dans les programmes d'enseignement du niveau secondaire jusqu'à celui du doctorat. Nous le considérons comme l'une des langues étrangères importantes. Son apprentissage est une bonne occasion pour les jeunes thaïlandais de découvrir d'un pays de civilisation ancienne non seulement une belle langue, mais aussi l'art, la culture, la littérature ainsi que son apport aux sciences et aux technologies nouvelles.

Pour développer la qualité de l'enseignement du français, le Ministère accueille des collaborations venant de différents secteurs, et principalement de votre Association Thaïlandaise des Professeurs de Français. Celui-ci apparaît sous forme de séminaires, de stages, de journées pédagogiques ou d'attribution de bourses. Votre Association est aussi un centre d'échanges entre enseignants pour l'amélioration des connaissances.

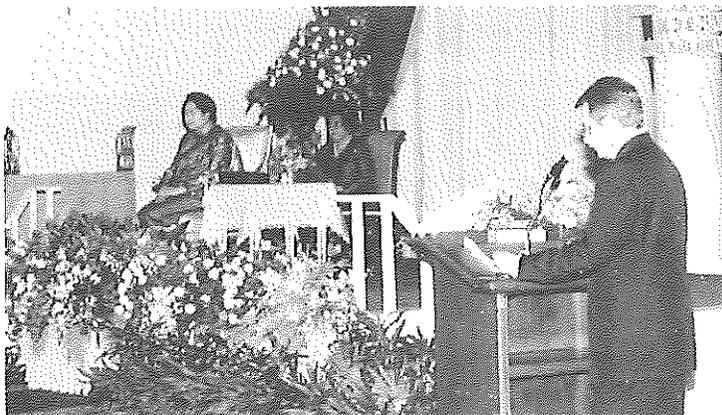
Nous tenons à cette occasion à remercier le gouvernement français pour son soutien par des bourses ou par l'organisation de stages et séminaires.

Le Colloque International de Bangkok 2002, qui réunit des participants de divers pays du monde entier, sera pour eux l'occasion d'échanger leurs expériences,

d'être tenus au courant des progrès de l'enseignement du français et d'ouvrir plus largement leur champ de vision.

A l'heure actuelle, l'apprentissage des langues étrangères est devenu indispensable dans un monde de communication et dévolution des technologies. Celles-ci doivent d'ailleurs pouvoir contribuer à un meilleur enseignement de langues.

Au nom du Ministère de l'Education, nous sommes reconnaissants à Votre Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana et à tous ceux qui ont eu l'initiative de fonder votre Association ou qui ont contribué à son bon fonctionnement durant ces 25 ans.





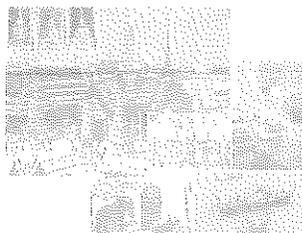


BUSINESS ASSOCIATE

COLLOQUE INTERNATIONAL DE BANGKOK 2002

du 20 au 23 mai 2002

organisé par
l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français
à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire



à l'Hôtel Plaza Athénée, Bangkok, THAÏLANDE.

http://www.afef-thaïlandaise.org/25e/afef25e.htm

ATPF

Présentation de multivision



En 1973, Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana étant directrice du département des langues étrangères de l'Université Thammasat et également professeur de français dans plusieurs universités thaïlandaises, réfléchit sur l'idée de mettre en place une forme de coopération entre les professeurs de français en Thaïlande.

Le 27 novembre 1977, la première Assemblée générale de l'ATPF, qui s'est tenue à l'Université Chulalongkorn, a élu Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana à sa présidence pour deux ans. Elle est jusqu'à maintenant Présidente honoraire de l'ATPF.



L'ATPF est membre de la Fédération Internationale des Professeurs de Français (FIPF) et s'est toujours investie dans les événements organisés par la FIPF. La présence de Son Altesse Royale Princesse Galyani Vadhana, présidente honoraire de l'Association, a instauré cette tradition de cette collaboration.



Parmi les commissions créées au sein de la FIPF, l'ATPF a pris part à la commission concernant l'Asie et le Pacifique, organisée à Beijing par l'Association Chinoise des Professeurs de Français (ACPF) qui reçoit ici les professeurs thaïs.



D'autre part, l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF) a organisé à Bangkok, avec notre collaboration, un séminaire ayant pour thème « Les Départements d'Etudes Françaises et les nouveaux besoins de l'Enseignement Supérieur en Asie ».



Durant 25 ans, l'ATPF a travaillé en collaboration avec divers établissements scolaires et universitaires, et en particulier l'Ambassade de France en Thaïlande et le Bureau des Inspections du Ministère de l'Education. Avec ses partenaires, elle a organisé de nombreux événements éducatifs et culturels pour les enseignants et étudiants de français en établissant des liens avec d'autres organismes nationaux et internationaux.



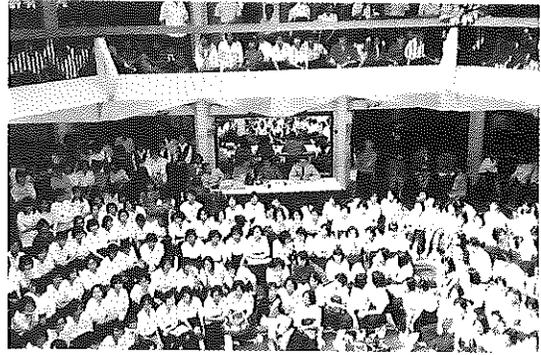
L'ATPF favorise les échanges d'idées et d'expériences professionnelles, de bonnes pratiques, de méthodes d'enseignement sous forme de séminaires et de stages dont les thèmes abordent à de nombreux domaines selon les besoins des enseignants. Informant régulièrement ses membres des événements en préparation, l'Association propose dans ses bulletins les compte-rendu de stages et de séminaires, ainsi que les articles ou les travaux de recherche de ses membres.



L'Ambassade de France accorde chaque année des bourses aux professeurs et aux jeunes étudiants.



Depuis 1997, les étudiants en français de Thaïlande ont la possibilité de faire un séjour en France. Ces immersions culturelles et linguistiques motivantes favorisent leur apprentissage. Jusqu'à présent, elles ont lieu à Nantes, à Montpellier et à Brest.



Chaque année, nous organisons une grande fête du français pendant laquelle les étudiants échangent en français, se mesurent et éprouvent leurs compétences à l'occasion de concours portant sur la civilisation, la chanson francophone, le cinéma ou la conversation. Ils confectionnent également des panneaux ayant un rapport avec le thème de la fête. Ces journées pour le français sont un véritable succès parmi les élèves. D'ailleurs le nombre de participants augmente au fil des ans.

L'ATPF organise aussi chaque année pour ses membres une excursion culturelle de quelques jours dans le but de découvrir la culture et l'art non seulement thaïlandais mais aussi des pays voisins. C'est Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana, Présidente honoraire de l'Association, qui lui fait l'honneur de guider chaque excursion.



A travers 25 ans d'existence, l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français a toujours cherché à motiver, par ses événements, les apprenants et les enseignants. Elle se fait un devoir de soutenir et de promouvoir le français dans toutes ses formes, et un rôle qu'elle assumera de longues années encore.

**Les spectacles de danses traditionnelles thaïes
présentés par les étudiants du Collège de Danse
du département de Beaux-Arts
au moment de la cérémonie d'ouverture du colloque**



Rabam Thepbantheung

« La danse Thepbantheung » est une danse de la région centrale de la Thaïlande. Elle est tirée d'une pièce de théâtre royal, Inao, un prince exilé à la recherche de l'aventure et de l'amour. L'extrait présenté est intitulé « Ouragan ». La parole de ce spectacle parle de la danse des anges qui demandent au dieu suprême de bénir le départ de ce prince pour retrouver sa fiancée qui a été emportée par un ouragan.



Rabam Theut-Theung

« La danse Theut-Theung » ou la danse de tambour est une danse folklorique du Centre de la Thaïlande. Elle reflète la joie de vivre chez les Thaïlandais.

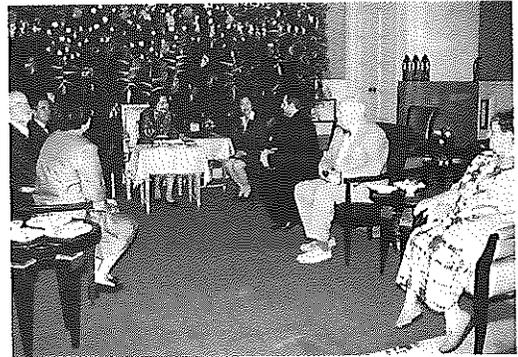
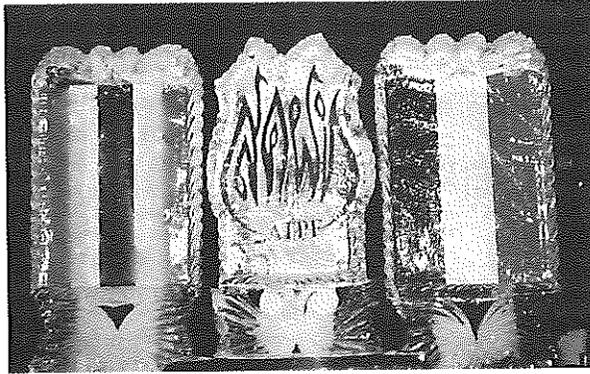


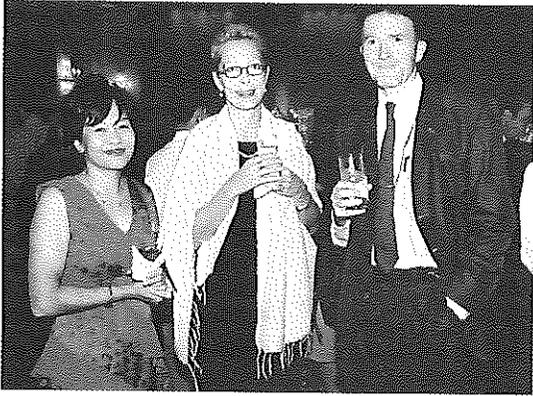
Rabam Sri-cha-ya-sing

« La danse Sri-cha-ya-sing » est une danse dont les gestes inspirées de celles des anges, Absara Bayon, les bas reliefs représentant des divinités danseuses sur le mur du temple Khmer à l'époque de Bayon. Cette danse des anges est accompagnée des chansons : Khom Chom Chan et Khmer Reaw.

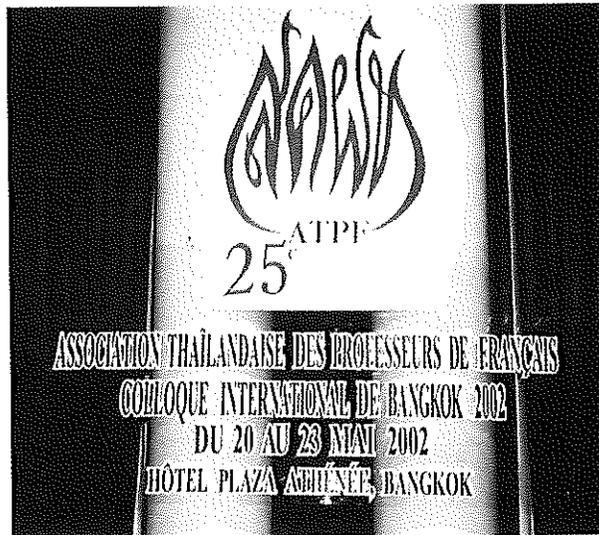
Soirée Amicale

Tous les participants du colloque se sont réunis à la fin de la cérémonie d'ouverture pour se faire connaître dans une ambiance amicale et joyeuse.





Déroulement du colloque



PROGRAMME DU COLLOQUE INTERNATIONAL DE BANGKOK 2002

LUNDI 20 MAI 2002

HORAIRES	ACTIVITES	
9H00-15H30	Inscription	
15H30-16H30	Préparation de la cérémonie d'ouverture	
	Salle Athénée 1	Salle Athénée 2
16H30-18H00	Cérémonie d'ouverture	-
18H00-19H30	-	Réception

MARDI 21 MAI 2002

HORAIRE	ACTIVITES	
	Salle Athénée 1	Salle Athénée 2
9H00-10H30	Conférence YAICHE : <i>Défense et illustration de la créativité comme outil éthique de construction identitaire</i>	-
10H30-10H45	PAUSE-CAFE	
10H45-12H15	Table ronde PAGEL, WIOLAND, DELRONCHE : <i>Le rôle et les activités de la FIPF</i>	-
12H15-13H30	DEJEUNER LIBRE	
13H30-14H00	Atelier 1 YAICHE : <i>La formation des élites par les simulations sur objectifs spécifiques (médecins, droit, diplomatie, architecture, etc.)</i>	Atelier 2 -
14H00-14H30	SUNDARAVELU : <i>Elaboration d'un enseignement fonctionnel en FLE dans le contexte indien</i>	ANTONY : <i>Etude française en Inde : contexte et statut</i>
14H30-15H00	PHOEUNG : <i>L'enseignement du français au Cambodge</i>	-
15H00-15H15	PAUSE-CAFE	

15H15-15H45	<p style="text-align: center;">Atelier 3</p> <p>WIOLAND : <i>Pour une didactique représentative de la prononciation</i></p>	<p style="text-align: center;">Atelier 4</p> <p>SRISAWAENGSUP : <i>L'enseignement du FOS pour les étudiants thaïlandais</i></p>
15H45-16H15	<p>BORGES : <i>Oh non! Pas le français!</i></p>	<p>LEGRAND : <i>Approche communicationnelle dans l'enseignement du français despécialité (Tourisme) en Thaïlande</i></p>
16H15-16H45	<p>GAUJAC : <i>Présentation des méthodes de l'édition de Clé International</i></p>	<p>TAPASANANT : <i>L'enseignement interactif du français par le biais de la télévision</i></p>

MERCREDI 22 MAI 2002

HORAIRE	ACTIVITES	
	Salle Athénée 1	Salle Athénée 2
9H00-9H30	<p align="center">Atelier 5</p> <p>DELRONCHE : <i>La Belgique, pays francophone et multilingue</i></p>	<p align="center">Atelier 6</p> <p>YAICHE : <i>Les NTIC et la nouvelle définition de la relation : observer et appréhender le changement</i></p>
9H30-10H00	<p>LOTFI : <i>L'enseignement de la littérature française en Egypte : difficulté et recherche de nouvelles stratégies</i></p>	<p>PAQUETTE : <i>Une science nouvelle : la géostratégie des langues</i></p>
10H00-10H30	<p>TAKAGAKI : <i>La logique française est-elle universelle? - études comparatives des organisations textuelles chez les Français et les Asiatiques</i></p>	<p>VINCENT : <i>Les naissances de l'école du peuple</i></p>
10H30-10H45	PAUSE-CAFE	
10H45-11H15	<p align="center">Atelier 7</p> <p>YANAPRASART : <i>Dimensions culturelles dans l'enseignement du français en Thaïlande. Quelle compétence avoir dans la communication franco-thaïe?</i></p>	<p align="center">Atelier 8</p> <p>SETHAWONG : <i>Traduction humaine, traduction machine</i></p>

11H15-11H45	MUANG-MA : <i>La place du français familier dans l'enseignement du tourisme</i>	TAMPI : <i>Culture et langue: Problèmes en traduction</i>
11H45-12H15	-	BALCON : <i>Présentation des méthodes de l'édition Hachette Livre International</i>
12H15-13H30	DEJEUNER LIBRE	
13H30-14H00	Atelier 9 CRISTIN : « <i>Chloé</i> » <i>un projet global des TICE pour l'enseignement du français : l'exemple scandinave</i>	Atelier 10 -
14H00-14H30	CHONGCHAIKIT : <i>Le Web Virtuel pour l'enseignement du français en Thaïlande</i>	JANG : <i>Gestes et enseignement des langues étrangères</i>
14H30-15H00	-	CAZIN : <i>Quelles études en France pour les étudiants asiatiques en langue et littérature française</i>
15H00-15H15	PAUSE-CAFE	
15H15-15H45	Atelier 11 BUNMARK : <i>Le français du secrétariat (présentation des tâches de secrétaires et les problèmes/difficultés rencontrés dans le travail)</i>	Atelier 12 DANPAKDEE : <i>La didactique de la grammaire en français langue étrangère, un des cours pour former les futurs professeurs de français au cycle secondaire à la Faculté de Pédagogie, Université de Chiang Mai, Thaïlande</i>

MERCREDI 22 MAI 2002 (SUITE)

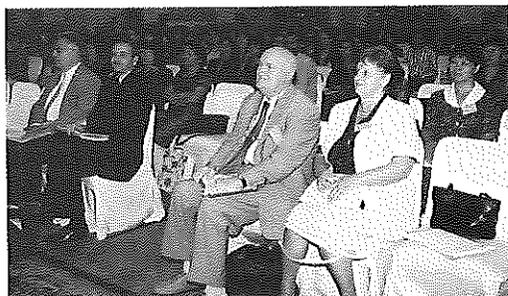
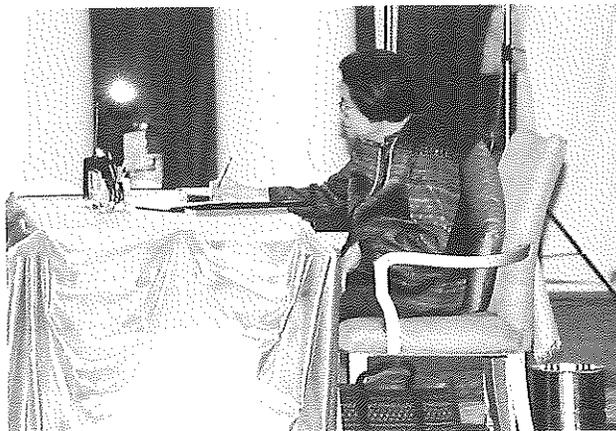
HORAIRES	ACTIVITES	
	Salle Athénée 1	Salle Athénée 2
15H45-16H15	<p>Atelier 11</p> <p>VENGUATTARAMANE : <i>Documents authentiques dans les manuels de FLE fabriqués en Inde</i></p>	<p>Atelier 12</p> <p>TINOTHAI : <i>Indices prosodiques et structure de l'oral spontané en thaï standard</i></p>
16H15-16H45	<p>MANKHETKORN : <i>Vinification artisanale du vin Siamois: une épreuve réussie d'adaptation des technologies d'onologie aux vignerons thaïlandais</i></p>	<p>TRAN THANH : <i>Approche sociolinguistique dans les recherches en sciences du langage</i></p>
19H30-21H30	<p>Spectacle de danse par la compagnie MONTALVO-HERVIEU, chorégraphie et conception vidéo de José Montalvo, au Grand Auditorium, Centre Culturel Thaïlandais, offert par l'Alliance Française de Bangkok.</p>	

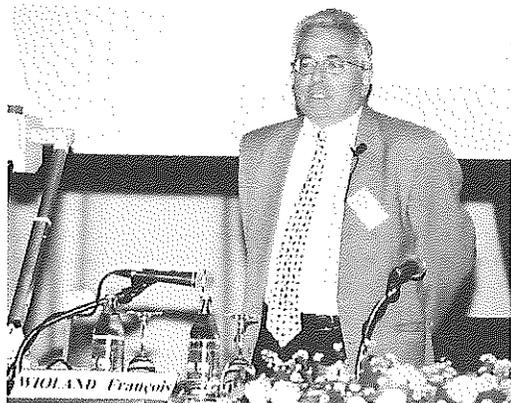
JEUDI 23 MAI 2002

HORAIRE	ACTIVITES	
	Salle Athénée 1	Salle Athénée 2
9H00-10H30	Atelier 13 CHAIPRASATHANA (9H00-9H45): <i>L'influence du surréalisme en Thaïlande de 1964 à 1984</i>	Atelier 14 THIPKONG (9H00-9H30) : <i>Langue, sciences et technologies de l'information et de la communication</i>
	DAENGLKOM (9H45-10H30) : <i>De l'absent en peinture : les chameaux de Poussin</i>	LAOHAPUTTRAPUN (9H30-10H00) : <i>CAI (Apprentissage individuel par les programmes Power Point et Authorware)</i>
		ELEISHE (10H00-10H30) : <i>L'interculture dans le <u>Tarbouche</u> de Robert Solé</i>
10H30-10H45	PAUSE-CAFE	
10H45-11H15	Atelier 15 KICHENASSAMY : <i>Elaboration d'une méthode locale : une expérience indienne</i>	Atelier 16 SUDASNA : <i>L'itinéraire « orienté » de Marguerite Yourcenar</i>

11H15-11H45	OLIVEAU : <i>Un nouveau pratique pour <u>Mantra</u>, une méthode indienne : pourquoi et pour qui?</i>	-
11H45-12H15	Conférence de clôture VIDAL : <i>Le plurilinguisme et l'Union Européenne</i>	-
12H15-12H30	Discours de clôture	-
18H00-19H30	Théâtre « Victor Hugo » présenté par groupe théâtral de l'Université de Thammasat	

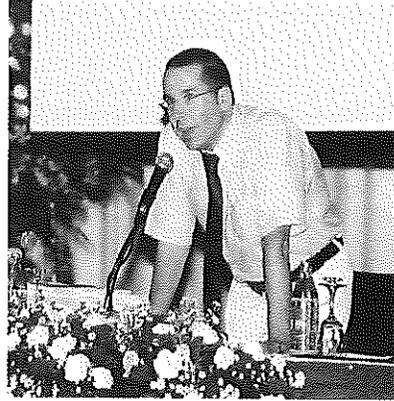
L'ambiance du travail



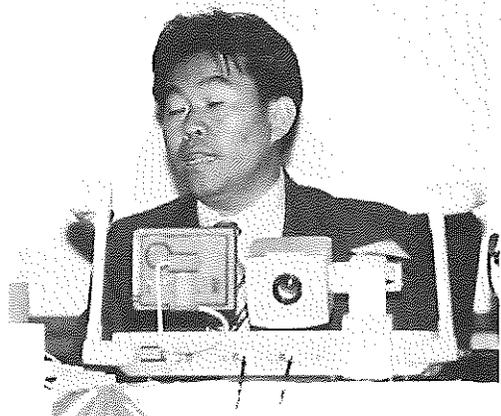
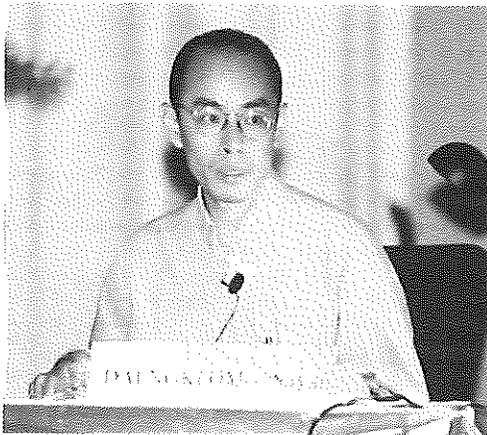


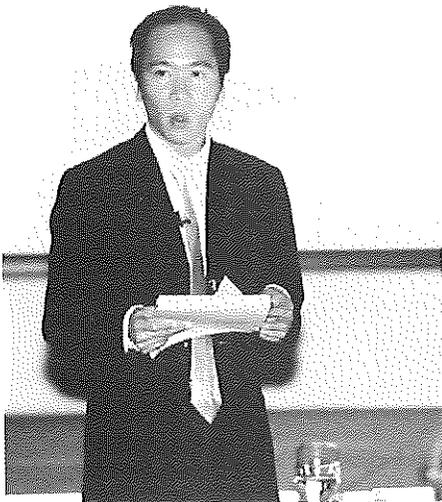
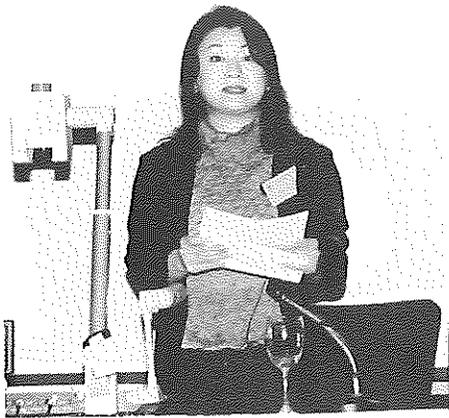
Les intervenants











Les présentatrices



Activités Culturelles

Exposition



Panneaux présentant les activités de l'ATPF durant les 25 dernières années.



Démonstration des oeuvres traditionnels thaïs par les écoliers



Exposition sur Victor Hugo présentée par l'Ambassade de France en Thaïlande



Stands de l'EduFrance, auprès de l'Ambassade de France en Thaïlande



Stands de vente des livres



Visite du bureau de secrétariat du colloque

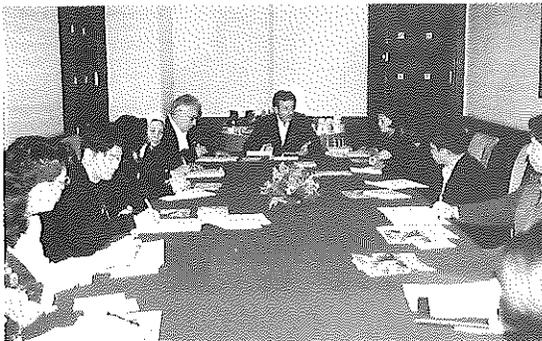
Dîner offert par Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana Krom Luang Naradhiwas Rajanagarindra, Présidente honoraire de l'ATPF, en honneur du Président de la FIPF, Monsieur Dario PAGEL, mardi le 21 mai 2002 à l'Hôtel Plaza Athénée, Bangkok, Thaïlande.



De gauche :

Mme Delronche, M. Delronche, M. Pagel,
Son Altesse Royale la Princesse Galyani
Vadhana, M. Wioland, M. Yaiche

FIPF et le comité exécutif de l'ATPF



Représentants des associations des
professeurs de français de l'Asie

Le Jardin IO IO ITO ITO

Danse Contemporaine
Danse Africaine Burlesque

Rap Hip-Hop

LE JARDIN IO IO ITO ITO

Centre Chorégraphique National de Créteil et du Seine
Compagnie MONTALVO-HERVIEU
Chorégraphie et conception vidéo José Montalvo
Production vidéo et scénarisation José Montalvo

วันพุธที่ 22 พฤษภาคม พ.ศ. 2545
เวลา 19.30 น.
ณ หอประชุมใหญ่ ศูนย์วัฒนธรรมแห่งประเทศไทย

Mercredi 22 mai 2002, 19h30
Grand Auditorium
Centre Culturel Thaïlandais

Spectacle de danse par la compagnie MONTALVO-HERVIEU, chorégraphie et conception vidéo de José Montalvo, mercredi le 22 mai 2002 à 19h30 au Grand Auditorium, Centre Culturel Thaïlandais, offert par l'Alliance Française de Bangkok.

Il cette y a une autre... (text continues in columns)

LE JARDIN IO IO ITO ITO

Centre Chorégraphique National de Créteil et du Seine



En présence de Son Altesse Royale la Princesse Galyani Vadhana,
Présidente honoraire de l'ATPF.



Spectacle théâtral : Victor Hugo

Présenté par un groupe de théâtre de l'Université de Thammasat, mise en scène par Diane Josse, Catherine Torrès-Lejeune et Somporn Timdee.



Conférence de clôture

« LE PLURILINGUISME ET L'UNION EUROPEENNE »

par

Jean-Michel VIDAL, Conseiller

Délégation de la Commission Européenne en Thaïlande

23 mai 2002

INTRODUCTION

A) Le Plurilinguisme : un atout à valoriser

Les langues sont l'une des marques les plus évidentes, les plus audibles de la diversité dans laquelle s'incarne l'humanité. Dans un monde qui tend à s'ordonner en trois grands pôles économiques, l'Europe est le continent de la diversité par excellence face aux Etats-Unis et au Japon. Une politique des langues doit donc constituer un des éléments clefs de son projet commun.

La volonté actuelle de l'Union Européenne de maintenir, de défendre et même de valoriser la diversité linguistique prend acte de ce que la volonté d'unité politique ne peut, à elle seule, maintenir ensemble des populations hétérogènes. C'est le respect de la diversité bien plus que la recherche volontariste de l'unité, qui est le mieux à même de favoriser le rapprochement et l'entente entre les peuples.

Voilà ce que traduit le respect du plurilinguisme de l'Union : plus qu'un impératif juridique, c'est un reflet exact, dans le domaine linguistique et donc culturel, d'une certaine conception politique en Europe.

Cet impératif a évidemment un coût. Il appellera la recherche de mesures concrètes différentes dans une Union à 20 membres ou plus. Mais le principe ne devrait pas être mis en cause. Ceci est d'autant plus vrai que dans le monde du XXI^{ème} siècle, le respect et la valorisation des identités sont en train de devenir de véritables atouts.

B) Le Plurilinguisme de l'Union Européenne

Est tout d'abord un atout de politique intérieure

La dimension politique de la fonction d'interprétation ne pourra jamais être surestimée. Le respect de la langue de chacun est un objectif crucial au moment où certains citoyens ont de l'Europe une vision trop administrative ou bureaucratique. Le Président de la Commission, M. Romano Prodi a fait du rapprochement entre l'Union Européenne et ses citoyens une de ses priorités. Les institutions européennes doivent s'exprimer dans la langue de chaque citoyen.

C'est ensuite un atout de politique Etrangère

L'Union est aujourd'hui mise au défi de transformer sa puissance économique en une véritable force politique. C'est l'un des objectifs de la Conférence Intergouvernementale en cours : renforcer la politique étrangère et de sécurité commune. Il faut pour cela qu'elle puisse le plus souvent parler d'une seule voix. D'une seule voix oui. Mais pas dans une seule langue. Au contraire : un des atouts de l'Union Européenne sur la scène internationale, c'est sa capacité à établir des relations avec la plupart des régions du monde dans leur propre langue. Nous devons cela à l'histoire. C'est un atout formidable. Les pays en développement sont soucieux de leur identité. Ils sont très méfiants à l'égard d'un retour de l'impérialisme, par la domination économique ou culturelle. Ils sont très sensibles à ne pas se voir imposer des conditions inacceptables par les grandes puissances. Pour l'Europe, ce n'est pas difficile. C'est bien un atout. Il correspond également à une conviction du Président de la Commission Européenne : la politique étrangère commune doit favoriser les relations privilégiées de ses membres, plutôt que de s'efforcer systématiquement à un alignement irréaliste de leurs positions.

C'est également un atout culturel

À l'intérieur de l'Union comme vers l'extérieur, l'effort qu'elle consent revêt un sens culturel fort. Il doit permettre à l'Union de faire preuve que la montée des interdépendances, ce que l'on appelle la mondialisation, n'est pas synonyme d'uniformisation culturelle. Si

chacun voit son identité culturelle, et donc d'abord son identité linguistique respectée, il sera moins tenté par une réaction de repli identitaire. Celle-ci serait contraire à l'inspiration des fondateurs de l'Union Européenne.

C'est enfin un atout économique

Le plurilinguisme des institutions européennes a une dimension économique aussi. L'investissement qu'il représente peut en effet être rentabilisé. Car il permet à l'Europe de développer des pratiques, des outils dont peuvent bénéficier les acteurs économiques européens. Et en particulier les PME. La Commission s'est fixée comme objectif qu'elles puissent tirer profit du Marché intérieur, autant que les grandes entreprises. En mettant à leur disposition son expérience, ses outils, ses technologies, la Commission peut y contribuer.

PREMIERE PARTIE : LA POLITIQUE EUROPEENNE EN MATIERE DE PLURILINGUISME

L'article 149 du Traité instituant l'Union Européenne prévoit que la Communauté contribue à l'épanouissement des cultures des Etats membres, dans le respect de leur diversité nationale et régionale et tient compte des aspects culturels, parmi ces aspects, ceux qui concernent les langues sont d'une grande importance. Toutes les langues européennes, sous forme orale ou écrite, sont, du point de vue culturel, égales en valeur et dignité et font partie intégrante des cultures et de la civilisation européennes.

A) La politique européenne en matière de plurilinguisme insiste sur la nécessité de l'apprentissage des langues au sein de l'Union Européenne

Dans une Europe qui, je l'espère, restera toujours multilingue, l'apprentissage des langues ouvre des portes. A titre individuel, il peut ouvrir la voie vers une plus belle carrière, vers la possibilité de vivre, d'étudier ou de travailler à l'étranger, et permet même de mieux profiter de ses vacances. Pour les entreprises, un personnel multilingue peut ouvrir la voie des marchés européens et mondiaux.

Mais il y a plus que cela. La langue parlée par une personne fait partie de son identité et de sa culture. Apprendre des langues signifie aussi comprendre les autres et leur façon de penser. Cela signifie s'opposer au racisme, à la xénophobie et à l'intolérance.

Une enquête de la Commission Européenne en 2001 a montré que, dans certains pays d'Europe, pratiquement tout le monde est capable de parler au moins deux langues. Cela prouve que tout le monde est capable de parler plusieurs langues et que cela n'est pas réservée à une élite.

L'Union Européenne veut que tous ses citoyens aient accès aux avantages que peuvent apporter les connaissances linguistiques. L'apprentissage des langues est donc un élément essentiel de ses programmes d'éducation et de formation. Je vais citer les principaux :

Le volet « LIGUA » du **programme Socrates** participe au financement d'établissements de différents pays qui collaborent pour élaborer des supports d'enseignement des langues innovants, afin de combler les lacunes du marché. Il soutient également des projets visant à encourager l'apprentissage des langues en sensibilisant le public aux plaisirs et avantages que cela apporte, en fournissant des informations sur les cours proposés ou en améliorant l'accès aux ressources.

Dans le cadre du volet **COMENIUS** du même programme, la Commission investit chaque année plusieurs millions d'euros dans des visites d'échanges linguistiques entre établissements scolaires de différents pays, dans des formations destinées aux enseignants et dans l'organisation d'assistants en langues pour des écoles et des centres d'enseignement pour adultes.

Le programme **Erasmus** (coopération en matière d'enseignement supérieur) contient un volet visant à promouvoir la préparation linguistique des étudiants d'université qui vont suivre cours à l'étranger.

L'action **Grundtwig** (coopération en matière d'éducation des adultes et autres parcours éducatifs) comprend des actions visant à soutenir les langues dans l'éducation des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie.

Le programme **Leonard de Vinci** consacré à la formation professionnelle subventionne des projets multinationaux visant à développer de nouvelles méthodes et de nouveaux supports pour l'enseignement des langues et l'évaluation des besoins linguistiques des entreprises.

Le programme **Culture 2000** contribue également à améliorer la connaissance mutuelle des oeuvres culturelles des peuples européens, notamment par la mise en valeur de la diversité culturelle et du multilinguisme.

Entre-temps, l'Année Européenne des langues 2001, organisée par Commission et le Conseil de l'Europe, a donné aux langues une importance qui ne lui avait jamais été accordée auparavant. Une grande campagne d'information s'est déroulée tout au long de l'année, incluant par exemple la publication en 500.000 exemplaires du guide **Comment apprendre les langues**.

La Commission a également subventionné à travers l'Union Européenne 199 projets au titre de cette initiative. Ceux-ci s'adressaient directement au grand public. De nombreux projets ont notamment comporté des séances de « découvertes des langues », des minicours de langues donnés dans des lieux publics très fréquentés. Les projets couvraient aussi bien les langues officielles de l'UE ou des Etats membres que les **langues régionales, minoritaires et le langage des signes** ainsi que des langues extra-européennes.

La Commission devra présenter pour le 31 décembre 2002, un rapport détaillé avec des données objectives au Parlement Européen, au Conseil, au Comité Economique et Social et au Comité des Régions sur les résultats et sur l'évaluation globale de toutes les actions prévues au titre de cette initiative. Nous pourrons savoir où nous en sommes, particulièrement au niveau de la langue française.

B) Le Livre Blanc sur l'Education et la Formation de 1995

Le Livre Blanc sur l'Education et la Formation de 1995 intitulé « Education, formation, recherche : enseigner et apprendre vers la société cognitive » fixe comme quatrième objectif la maîtrise de 3 langues communautaires.

Comme je le disais précédemment, la maîtrise de plusieurs langues communautaires est devenue une condition indispensable aux citoyens de l'Union de bénéficier des possibilités professionnelles et personnelles que leur ouvre la réalisation du grand marché intérieur sans frontières. Cette capacité linguistique doit se doubler d'une faculté d'adaptation à des milieux de travail et de vie marqués par des cultures différentes.

Les langues sont aussi un point de passage nécessaire pour la connaissance des autres. Leur maîtrise contribue donc à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe, dans sa richesse et sa diversité culturelle et la compréhension entre les citoyens européens.

L'apprentissage des langues a une autre portée. L'expérience montre que lorsqu'il est organisé dès le plus jeune âge, c'est un facteur non négligeable de réussite scolaire. Le contact avec une autre langue, non seulement est compatible avec la maîtrise de la langue maternelle, mais encore favorise celle-ci. Il développe les capacités d'éveil et d'agilité intellectuelle. Il élargit bien entendu l'horizon culturel. Le plurilinguisme est un élément constitutif tant de l'identité et de la citoyenneté européenne que de la société cognitive.

Il n'est plus possible de réserver la maîtrise des langues étrangères à une élite ou à ceux qui l'acquièrent grâce à leur mobilité géographique. Dans le prolongement de la Résolution du Conseil des Ministres de l'Education du 31 mars 1995, il est apparu nécessaire de permettre à chacun quel que soit le parcours de formation et d'éducation qu'il emprunte, d'acquérir et maintenir la capacité à communiquer dans au moins deux langues communautaires autres que sa langue maternelle. Cet engagement a dépendant été affaibli par l'insertion d'une restriction permettant aux Etats membres d'en limiter la portée par les termes « si possible ».

Pour parvenir à la maîtrise effective de trois langues communautaires, le Livre Blanc estime qu'il est souhaitable de commencer l'apprentissage d'une langue étrangère dès le niveau préscolaire, et il juge indispensable que cet enseignement devienne systématique dans l'enseignement primaire, l'apprentissage de la deuxième langue étrangère communautaire commençant dans le secondaire. Il prône même que, comme dans certaines Ecoles Européennes, la première langue étrangère apprise devienne la langue d'enseignement de certaines matières dans le secondaire.

Quant à la formation professionnelle, initiale et continue, elle doit tout particulièrement faire une large place à l'apprentissage des langues. Celui-ci a une double portée pour la vie active, puisque c'est un élément important de culture générale et, en même temps, un atout pour l'accès à l'emploi, à l'intérieur du pays d'origine ou grâce à la mobilité qu'il permet d'envisager à l'intérieur de l'Union.

Tout cela suppose que soit disponible une offre éducative de qualité, avec des matériels et des méthodes modernes adaptés à la diversité des publics concernés. Dans cette direction, le Livre Blanc a proposé les actions d'appui suivantes au niveau européen :

- Tout d'abord la mise en place de systèmes d'évaluation (y compris le développement d'indicateurs de qualité) et de garantie de la qualité des méthodes et des matériels d'apprentissage des langues communautaires fera l'objet d'un soutien communautaire ;

- Ensuite un **label de qualité « Classes européennes »** a été conçu et attribué aux établissements scolaires qui satisfont à certains critères de promotion de l'apprentissage des langues communautaires :

- Les échanges de matériels de formation aux langues adaptés (public adulte, public peu qualifié, jeunes enfants) ont été soutenus ;

- Enfin, l'enseignement précoce des langues communautaires a été encouragé, notamment à travers l'échange de matériels et d'expériences pédagogiques.

C) L'avenir du multilinguisme européen dans l'Union Européenne élargie

Ce problème préoccupe un certain nombre de nos partenaires à tel point qu'un colloque sur ce thème a eu lieu du 22 au 24 novembre 2001. Il a donné lieu à des conclusions intéressantes :

- Afin de pouvoir mettre en oeuvre la politique plurilingue sans cesse confirmée dans les déclarations d'intention de politiques linguistiques, l'Europe a besoin de manière urgente d'un débat public transparent sur la politique linguistique qui doit permettre de définir des lignes directrices, au niveau national comme sur le plan européen sans pour autant négliger les situations spécifiques à chaque pays.
- En vue de l'élargissement prévue de l'Union Européenne, la nécessité d'un apprentissage des langues renforcé et l'échange intensifié dans le domaine des langues des pays candidats ont été soulignés.
- L'Union Européenne a également été appelée à mettre en oeuvre le plurilinguisme de façon plus crédible dans sa propre pratique à savoir :
 - ▲ Par l'augmentation du nombre des langues officielles, par exemple selon le principe du besoin de grandes entités régionales ou encore selon le principe de rotation en harmonie avec la rotation de la présidence au sein de l'UE, afin que l'équité de toutes les langues au sein d'une Union Européenne élargie et qu'une activité efficace de ses institutions soient assurées ;
 - ▲ Par l'utilisation de l'Internet en vue d'une plus grande diversité linguistique ;
 - ▲ Par le soutien des médias, périodiques et services de résumés plurilingues ;
 - ▲ Par l'intégration de fond de terminologie aussi bien nationaux que sectoriels dont l'accès électronique pour les citoyens et l'économie serait assuré ;
 - ▲ Par l'octroi de subventions pour des traductions lors de soumission de projets, de publications d'ouvrages et d'articles scientifiques ;
 - ▲ Par des échanges d'enseignants dès l'enseignement élémentaire, et qui intègrent déjà les pays candidats à l'adhésion ;

- En outre, une réforme du système traditionnel de l'enseignement des langues vivantes est apparue nécessaire permettant de proposer davantage de langues en moins de temps dans le système scolaire. Par conséquent, une réforme de l'enseignement des langues vivantes doivent faire partie d'une politique des langues en Europe. Parmi les mesures préconisées :
 - ▲ Un début précoce de l'enseignement des langues vivantes, en tenant compte particulièrement des langues de voisinage, de minorités et de contact ;
 - ▲ Une plus grande souplesse dans la succession des langues à apprendre ;
 - ▲ L'utilisation des langues étrangères comme langue de travail ; en même temps par une réduction de la période d'apprentissage pour l'enseignement traditionnel des langues ;
 - ▲ L'exploitation des ressources multimédia électroniques ;
 - ▲ L'installation de filières universitaires pour toutes les langues des pays candidats dans les pays de l'UE ;
 - ▲ Un encouragement renforcé des programmes d'échanges scolaires, aussi avec les pays candidats à l'adhésion ;
 - ▲ Des aides destinées aux enseignants favorisant les séjours à l'étranger et les échanges de poste à poste, sans diminution de leurs droits dans leur régime d'assurance et de retraite ;
 - ▲ L'élimination de barrières administratives, voire organisationnelles pour une diversité linguistique dans les écoles et universités (par exemple plus petits groupes d'apprenants pour pouvoir ouvrir des classes à des langues moins demandées).

- Enfin, les participants sont convenus qu'il fallait que tous les gouvernements consacrent un pourcentage fixe de leur PIB à la promotion du plurilinguisme dans l'enseignement, la recherche, les médias, la politique, l'administration et l'économie.

Tout ce que je viens d'énoncer, constitue le schéma idéal. Mais ce schéma est-il suffisant et peut-il résister au grignotage progressif et à la domination exclusive de l'anglais? Cela n'est pas certain si l'on ne sensibilise pas d'urgence certains de nos partenaires, qui eux aussi peuvent être légitimement préoccupés par l'hégémonisme de l'anglais. Aussi je vais vous donner quelques éléments de réflexion, qui constituent mon intime conviction, qui n'engagent que moi et pas la Commission Européenne, concernant les mesures qui me semblent nécessaires pour sauver certaines langues de l'Europe, au premier rang desquelles bien évidemment le français.

DEUXIEME PARTIE : QUELLE POLITIQUE POUR SAUVER LE FRANCAIS ET LES LANGUES DE L'EUROPE

Le plurilinguisme en Europe : quelle position adopter en tant que Francophones et Français en France et au sein de l'Union Européenne?

Une évidence s'impose : le sort du Français se joue en Europe. Si notre langue y est moins parlée, si l'anglais s'impose comme langue de l'Union Européenne et des échanges, les pays de l'Est candidats, les pays méditerranéens et au delà, tous les partenaires de l'Union ne verront plus l'intérêt de parler le Français.

Les gouvernements français en ont toujours plus ou moins eu conscience mais je pense qu'ils se sont trompés sur l'analyse et les méthodes. En effet, la position constante de la diplomatie française a été de réclamer l'apprentissage de deux langues étrangères par tous les Européens. L'idée étant que, si l'anglais doit s'imposer, un certain nombre d'Européens en viendront ainsi à apprendre notre langue. Cette position a conduit notamment la France à faire adopter par le Conseil des Ministres de l'Education en 1984 puis en mars 1995 des résolutions, dont je parlais précédemment, invitant les Etats membres à instaurer l'apprentissage obligatoire de deux langues étrangères.

Cette stratégie est, je la crois erronée et contre-productive, pour des raisons pratiques et des raisons de fond :

- a) Des raisons pratiques : je pense qu'il ne sert à rien de se battre pour faire voter des recommandations sans valeur, qui ne sont d'ailleurs votées que pour cette raison : en effet, plusieurs Etats (la Belgique, l'Allemagne) ne sont pas compétents en matière d'éducation et ne peuvent s'engager sur rien. D'autres (comme la Grèce) n'ont pas les moyens budgétaires d'enseigner deux langues (en France c'est déjà le cas de 96% de la population) et ne se laisseront pas imposer une telle norme. Il n'est pas sûr par ailleurs que cette généralisation joue forcément en faveur du français.
- b) Des raisons de fond :
- En rêvant que tous les Européens apprennent une autre langue qui pourrait être le français, on se trompe d'objectif : si nous voulons que les Européens apprennent le français, ce n'est pas pour qu'ils le connaissent au même titre que la couture ou que la musique. C'est pour qu'ils l'utilisent. Or que se passerait-il d'un point de vue socio-linguistique si le français réussissait à être une deuxième langue étrangère honorablement enseignée ? A mon avis rien.
 - En effet, si tous les Européens admettent l'idée qu'ils parlent tous l'anglais première langue et même langue seconde, enseignée dès le primaire, l'usage international des autres langues sera nul. Toutes les langues européennes sont condamnées à l'échéance de 50 ans à la marginalisation, « à la provincialisation », selon l'expression du Professeur Claude Hagège du Collège de France.
- c) Il faut donc lutter pour la diversification des premières langues enseignées en France et en Europe. Dès lors que l'on ne peut rien imposer aux autres pays, il ne reste que trois types de solutions : les solutions purement françaises, les solutions négociées bilatéralement, la pression politique pour créer un mouvement des opinions européennes en faveur de ces thèses.

A) Les solutions françaises et bilatérales :

1. Les solutions françaises

La question est de savoir comment faire pour que dans 15 ans, il y ait des chances que, dans le service international d'une entreprise, il y ait des cadres qui soient en position de parler pour les uns allemand avec des Allemands, pour d'autres espagnol avec des Espagnols ou italien avec des Italiens?

- Tout d'abord au niveau du primaire : il faut absolument et de manière urgente diversifier l'enseignement des langues étrangères au primaire. Actuellement, il se fait quasi-exclusivement en anglais, ce qui est suicidaire : cela installe dans les esprits l'idée que le français est une langue provinciale, cela détourne les parents, apprendre les langues, c'est pour trouver un emploi et c'est donc l'anglais. Or toutes les études indiquent 1) que le besoin d'anglais est surestimé ; 2) que notre pays souffre d'un handicap dans les autres langues : une étude sur le tourisme français montre que personne ne se plaint réellement de la mauvaise connaissance de l'anglais par les Français ; en revanche, avec 16 millions de touristes Allemands, nous sommes loin de faire le plein et la première raison invoquée par ceux qui ne viennent pas ou ne reviennent pas est l'impossibilité de trouver des locuteurs d'Allemands ; 3) Cela est vrai aussi dans les affaires où nous manquons cruellement de financiers ou de commerciaux italianisants (10% de notre commerce extérieur), germanisants, (17% de notre commerce extérieur), japonisants, arabisants.
- Au niveau du secondaire en France, 96% des élèves apprennent deux langues. Il n'y a donc pas de problème budgétaire, mais un problème de diversification. L'idée la plus forte et politiquement la plus habile pour aller dans le sens de la démagogie ambiante en faveur de l'anglais tout en prenant une position extrêmement populaire en faveur de la diversité linguistique (pour mémoire 78% des Français estiment que l'anglais ne doit pas devenir la langue de

communication de l'Europe) est la proposition de M. Claude Hagège : imposer l'anglais deuxième langue étrangère obligatoire et j'ajoute l'allemand comme première langue obligatoire pour d'autres raisons sur lesquelles je reviendrai ultérieurement.

- Il est évident que cette politique de diversification suppose une volonté politique très forte et pratiquement :

- ▲ Que l'on régule l'offre : il faut tout d'abord rééquilibrer les mises au concours de professeurs entre les différentes langues ;
- ▲ Que l'on désigne à l'intérieur de l'Education Nationale une autorité capable de suivre l'application de ces directives par les recteurs sans quoi rien ne se fera ;
- ▲ Que des moyens soient dégagés pour mener en liaison avec le patronat et les pays étrangers des études sur les besoins linguistiques : elles seraient largement diffusées (à l'occasion d'expolangues par exemple) afin de faire prendre conscience aux parents de la nécessité d'apprendre d'autres langues ;
- ▲ L'Etat a d'autres moyens très simples d'orienter les choix : en modifiant les exigences linguistiques des concours administratifs : si le règlement du concours de l'ENA d'abord et des autres concours sont modifiés pour que l'on demande deux langues et que le coefficient de l'anglais soit le tiers de celui de l'autre langue, nul doute que l'on diversifiera très vite les langues. Par ce seul biais qui semble un gadget ont s'assure avec certitude qu'il y aura des fonctionnaires capables d'échanger en une autre langue que l'anglais dans les négociations internationales, ce qui est le but visé.

2. Les solutions bilatérales :

- « Il est assez aisé, comme cela a été fait avec les régions frontalières, de passer au nom du voisinage, des accords pour que l'allemand soit enseigné en Alsace et le français en Sarre ; le français en Vallée d'Aoste et l'Italien en Savoie, le néerlandais dans le Nord, le français en Flandre. Encore faut-il le vouloir.
- « Cela sera d'autant plus facile que nous aurons une politique de diversification en France. Ne nous y trompons pas : tous les pays européens veulent l'expansion de leur langue. Nous obtiendrions beaucoup pour notre langue si nous étions capables d'ouvrir des postes d'enseignants d'italien, d'espagnol, de portugais et en vue de l'élargissement de polonais ou de roumain et de le faire valoir à nos partenaires par des accords bilatéraux.

B) Les solutions d'ensemble et d'avenir, les solutions à l'échelle européenne

Actuellement au sein de l'Union Européenne, il y a 11 langues officielles.

Dans la période intérimaire qui sépare l'Europe d'aujourd'hui (celle des 15 membres et des 110 couples de langues) de l'Europe de demain (celle de 27 membres et de 420 couples de langues), il faut parer au plus pressé. L'Europe de demain sera ingérable si elle se cramponne à l'obligation de traduire chaque texte en chaque langue.

Elle sera anglophone et sonnera le glas des langues de l'Europe si elle caputule devant les manoeuvres anglaises qui proposent de réaliser des économies d'échelle en adoptant la recette miracle de la langue unique qui est pour l'essentiel une langue américaine.

Le tête - à - tête actuel franco-anglais de deux langues de travail au sein de la Commission Européenne n'a rien valu. Le trio franco-anglo-allemand reste d'un pluralisme insuffisant. Le bon sens commande d'équilibrer et d'élargir un directoire de langues pivots à

l'espagnol, riche de 300 millions de locuteurs en pleine expansion. Ceux d'Outre-Atlantique sont les seuls autour des Etats-Unis (avec les Canadiens francophones au Nord) à arrêter, voire à repousser les limites de l'anglo-américain.

Au lieu d'une charge absurde de 420 combinaisons linguistiques aboutissant à 21 versions obligatoires par texte dans l'Europe de demain, c'est en français, espagnol, allemand et anglais, deux langues latines et deux langues germaniques, que devra être disponible l'intégralité des textes européens.

Mais il ne s'ensuit pas que les autres langues soient négligées. Au lieu d'une Europe que la dérive en cours condamne à la cacophonie, puis au silence de ses langues et à leur naufrage d'où émergerait le seul anglo-américain, cette réforme devra permettre au contraire de prévoir un cinquième version, spécifique par sujet.

Il va de soi, par exemple, qu'en plus des quatre versions fondamentales, tout texte concernant l'art et la culture en général pourrait être traduit en italien, le droit maritime ou le tourisme en portugais, demain les questions agricoles en polonais etc. En revanche rien ne justifie les frais d'une version finnoise quand il s'agit des qualifications de l'huile d'olive ou demain d'une version hongroise sur l'épineux sujet des filets de pêche en haute mer.

Au prix de cinq versions au total au lieu de 11 aujourd'hui et de 21 demain par texte écrit ou par compte-rendu d'interventions orales (lesquelles pourront toujours être données à l'origine en toute langue nationale européenne) cinq au total, la cinquième correspondant aux affinités de tel ou tel membre, à ce prix sera réduite l'hémorragie financière avancée comme argument par les partisans de l'anglicisation globale. Et ainsi sera préservée dans l'essentiel l'expression de la diversité européenne. Reste à structurer son action. Mais comment?

Ma conviction est que, après trois quarts de siècle d'affrontements et plus d'un demi-siècle de réconciliation et d'amitié constructive, les deux piliers fondamentaux de l'Europe, la France et l'Allemagne, sont seuls en mesure de communiquer la force d'entraînement

nécessaire à notre continent à cet égard. Historiquement, l'accord des Français et des Allemands correspondit à chaque fois à un essor de l'Europe, leur conflit à un recul de l'Europe. Cet argument peut être pris en compte pour ce qui est des langues.

Culturellement, le pays de l'être et celui du devenir, le pays des trois mers ouvertes au large et celui qui est au coeur du continent, le pays de la raison et celui de l'émotion, le pays de l'architecture et celui de la musique, constituent les éléments complémentaires d'un ensemble où se parlent les deux langues de beaucoup les plus usitées de toute l'Europe (Russie mise à part). Et ces langues aussi se complètent, l'une brillant par sa clarté, l'autre par sa précision.

Un pareil bloc non anglophone et bien articulé, aura seul le poids spécifique propre à contrebalancer la prépondérance anglo-américaine en offrant aux Européens une option autre que l'anglophone pure et simple.

A cet effet, il est indispensable que la solidarité franco-allemande se concrétise par l'enseignement général de l'allemand comme première langue étrangère en France, du français comme première langue étrangère en Allemagne. Ce souhait a été publiquement exprimé par la plus haute personnalité d'Allemagne, le Président Johannes RAU à l'aube de ce siècle.

Quelle que soit la dérive parcourue en sens contraire à cet objectif, il est aisé demain d'y remettre le cap à une époque où l'enseignement des langues n'a jamais été autant facilité grâce à l'informatique. Et quel signal politique cela donnerait-il !

Certes l'anglais, indépendamment du matraquage médiatique, joue sur l'attrait du moindre effort, du moins à ses débuts. La moitié de son vocabulaire d'origine franco-normande représente un avantage pour les Français, la moitié d'origine germanique un avantage pour les écoliers allemands. Mais en sens contraire, on remarquera qu'une initiation prioritaire à la langue mère de l'autre moitié facilite l'acquisition ultérieure de l'anglais.

C'est sur ces deux registres que jouent le français et l'allemand, l'un par rapport à l'autre :

économique puisque la France et l'Allemagne sont dans les deux sens premier client et premier fournisseur réciproque ; culturel puisque la désaffection croissante (si regrettable soit-elle) pour les langues anciennes suscite le besoin d'accéder à d'autres racines plus proches et d'autres structures de langages, formatrices par leurs différences, mais présentant de moindres difficultés que celles du latin ou du grec d'hier et des langues slaves d'aujourd'hui.

Au stade où le français et, plus encore, l'allemand se trouvent déjà envahis par le vocabulaire, les tournures venus d'Outre-Atlantique ou d'Outre-Manche, est-il encore temps pour un ensemble franco-allemand d'équilibrer en Europe l'esprit d'hégémonie linguistique anglo-américaine. Oui sans hésitation, si la France et l'Allemagne retrouvent en eux l'énergie et la vitalité. Non, évidemment, si la perte de puissance s'accompagne de découragement.

L'antidote contre la résignation nous est souvent fournie par les éléments extra-européens de la Francophonie qui, présente sur les cinq continents, loin de concurrencer la construction européenne, en est complémentaire. La résistance des Québécois, les plus exposés à la submersion, le sens de la continuité culturelles des îles ou des terres lointaines, le libre choix d'un tiers des pays d'Afrique en faveur du français, le combat parfois difficile des autres francophones, contrastent avec les carences actuelles du berceau de la Francophonie. Celle-ci se confortera de sa cinquantaine de nations adhérentes d'aujourd'hui et de demain, même si certaines, dépourvues de population francophone de naissance, mais comportant des francisants convaincus, n'en ont pas moins un siège d'observateur ou de sympathisant. L'Allemagne compte plus de francisants que la Moldavie, aujourd'hui adhérente.

Le bénéfice d'une adhésion de la République fédérale Allemande comme membre sympathisant à part entière de l'organisation Francophone porterait un double effet : renforcement de celle-ci par le noyau dynamique de l'Europe, et ouverture accrue sur le monde des partenaires de ce noyau. Une saine articulation des deux organisations serait par excellence propre à transformer le dépérissement de nos atouts linguistiques en une renaissance vigoureuse.

L'Europe ne peut se redresser qu'en poussant son exploration de l'avenir dans ses langues propres, aussi loin que possible en avant de notre temps, comme elle doit remonter dans ses racines spirituelles bien loin au delà de fameux siècles des Lumières.

C'est à ce prix et dans l'amour retrouvé de ses langues qu'une Europe de nations vivantes et non de tribus crispées, évitera le repli sur des identités communautaires fermées.

Elle se doit de présenter au monde le visage d'un continent voué à la personne, le visage d'une identité multiple et ouverte, d'un « supplément d'âme » aussi nécessaire que le développement de la science et de la production des biens.

Tout cela implique que nous convainquions nos partenaires européens de la nécessité de promouvoir des politiques dynamiques. A défaut de pouvoir tous les convaincre, commençons à initier cette politique avec nos voisins directs (les Allemands préoccupés par de déclin de l'apprentissage de leur langue seraient sans aucun doute séduits par une telle initiative ; avec eux nous représentons 140 millions d'européens ; mais aussi avec les Espagnols et les Italiens, ainsi que les Belges). Nous formerions ainsi un noyau dur au sein de l'Union Européenne et cela bénéficierait sans aucun doute à nos autres partenaires. C'est en défendant la langue de nos voisins que nos voisins défendront la langue française.

Il n'est pas d'autre voie que le plurilinguisme pour penser aujourd'hui la modernité de l'idéal européen. Le génie de l'Europe tient en effet à l'exercice permanent de synthèse des cultures qui la composent. Ce génie passe donc par un plurilinguisme pratique au sein des Institutions de l'Union Européenne. Sauf à accepter un unilinguisme rampant qui serait la négation du fait européen, l'UE doit faire des choix dans la diversité de son riche patrimoine linguistique, d'un nombre forcément limité de langues de travail qui renverraient aux principaux courants fondateurs de la civilisation européenne : hellénique, latin, germanique et anglo-saxon. Le combat pour le plurilinguisme est indissociable du combat pour penser le modèle européen dans sa double dimension de projet de société et de cadre institutionnel. La France doit être le fer de lance de cette nouvelle croisade qui engage l'avenir de sa langue et donc de la Culture.

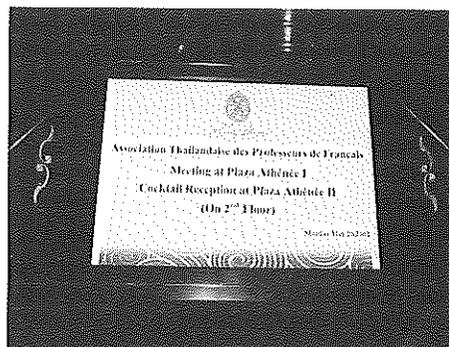
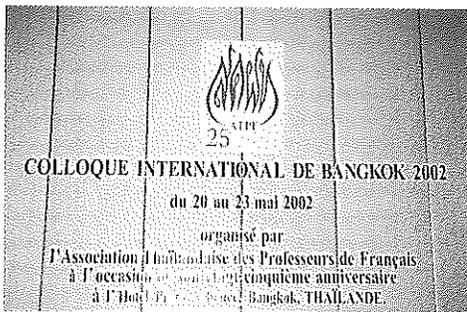
Discours de clôture du colloque de M. Jean-Michel VIDAL

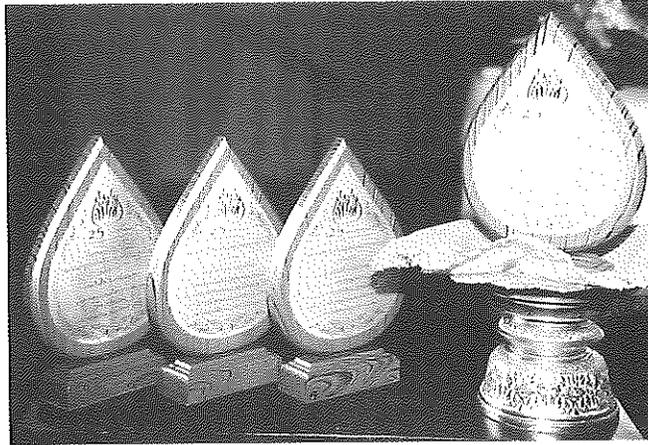
Relatif au « Plurilinguisme et l'Union Européenne »

Les langues sont l'une des marques les plus évidentes, les plus audibles, de la diversité dans laquelle s'incarne l'humanité. Dans un monde qui tend à s'ordonner en trois grands pôles économiques, l'Europe est le continent de la diversité par excellence face aux Etats-Unis et au Japon. Une politique des langues doit donc constituer un des éléments clefs de son projet commun.

La volonté actuelle de l'Union Européenne de maintenir, de défendre et même de valoriser la diversité linguistique prend acte de ce que la volonté d'unité politique ne peut, à elle seule, maintenir l'ensemble des populations hétérogènes. C'est le respect de la diversité bien plus que la recherche volontariste de l'unité qui est le mieux à même de favoriser le rapprochement et l'entente entre les peuples.

« Ce n'est qu'un au revoir »













ECHOS !!!

Fédération Internationale des Professeurs de Français



Le Président

Herzaniópolis, le 10 juin 2002

Madame Khunying Wengchan Phininitindra
Vice Présidente de l'AIATP
35/1 Soi Aree 5
Paholyothin Rd
10400 - BANGKOK - Thaïlande

Madame la Vice Présidente,
Chère collègue,

Au nom de la FIPF, je tiens tout particulièrement à vous dire combien votre tâche d'organisation du Colloque International de Bangkok 2002, en commémoration du XXV^e anniversaire de l'Association Thaïlandaise des Professeurs de Français (ATPF), a été en tous points remarquable.

Le succès de ce congrès tant au plan des activités académiques que culturelles et administratives a été à la mesure de votre engagement sans réserve, de vos multiples et heureuses initiatives et de votre dynamisme reconnu par tous.

Je profite de l'occasion pour transmettre ma reconnaissance à tous et toutes les collègues, qui sous votre direction éclairée ont contribué à la réussite de cette manifestation internationale.

Je vous remercie sincèrement de l'énorme travail fourni pour la cause de l'enseignement du français dans le cadre de ce colloque international et vous prie de bien vouloir accepter, Madame la Vice Présidente, chère collègue, l'expression de toute mon amicale gratitude.

Mme PAGEL

Dirigeant FIPF - Président de la FIPF - Caixa Postal 363 - 05003-970 - Florianópolis - SC - Brasil
e-mail: ppage@fipf.org.br
Secrétariat général FIPF - 1 avenue des Jaurès - F 97331 SEVIGNE cedex, France
Tel : 33 (0) 49 20 52 10 - 33 (0) 49 20 40 00 - Télécopie: 33 (0) 49 20 41 00
e-mail: fipf@sevigne.fr - Site internet: http://www.fipf.org

Lettre du Président de la FIPF

Lettres de remerciement

Phininitindra

From: "Phininitindra" <phini@fipf.org>
To: fipf@sevigne.fr
Sent: Friday, May 24, 2002 12:09:58
Subject: Remerciements de Taipei

Chère Madame,

Du haut de mon cœur à Taipei, et au nom du président de l'Association des Professeurs de Français de Taiwan, j'ai voulu vous exprimer toute ma plus profonde gratitude et mon remerciement qui vous nous avez réalisés pendant le Colloque International de Bangkok 2002.

Et avant notre départ, nous aurions pu bien entendu de remercier en personne à tous les amis, collègues, étudiants thaïlandais qui nous ont aidé pendant notre séjour à Bangkok. J'aurais voulu demander à tous de bien vouloir de transmettre nos remerciements à eux, ainsi à Madame la Vice-Présidente Boonkarn (je n'ai pas son mail sur moi).

Je sais également votre travail de préparation ainsi votre organisation et la qualité du colloque, que j'ai déjà recommandés à plusieurs reprises à mes collègues. Je souhaite que le succès de cette première rencontre que nous pourrions entamer par la suite des contacts, montre des coopérations plus étendues.

Dans l'espoir de vous accueillir un jour à Taipei, je vous prie d'agréer, Chère Madame, nos plus profondes remerciements.

Hsieh
Président de l'Association des Professeurs de Français de Taiwan
hsieh@ms22.net

Previous | Next | Back to Messages

Printable View - Full Headers

Delete Reply Forward Spam Move...

This message is not flagged. [Flag Message - Help as Needed]

From: "Gaujac Christian" <cgaujac@univ.fr> [View Contact Details]
To: "Franco asso" <francoasso@yahoo.com>
Subject: Livre et notes
Date: Wed, 29 May 2002 11:21:07 +0200

Chères Mesdames,
Je voudrais vous remercier et vous féliciter pour l'excellente organisation du récent congrès des professeurs de français organisé par l'ATPF et qui a permis de si chaleureuses et si fructueuses rencontres. BRAVO donc, et merci de m'y avoir convié.

En remerciement, je vous fais parvenir, pour l'association, une sélection de livres à mettre dans votre bibliothèque pédagogique.

Bonne continuation
Cordialement
Christian Gaujac
Cte international

-----Message d'origine-----
De : franco.asso [mailto:francoasso@yahoo.com]
Envoyé : jeudi 2 mai 2002 20:09
À : Gaujac Christian
Objet : Re: URGENT

Fri May 24, 2002

Dr. Nathalie Phininitindra
Association Thaïlandaise des Professeurs de Français
35/1 Paholyothin Road
Phrajarai Bangkok 10400
Tel: 62-021-04125 ext 1117
Fax: 62-226-8388

Re: Association Thaïlandaise des Professeurs de Français Meeting

Dear Dr. Nathalie,

We thank you for the invitation and visit of the FIPF to Adelaide, Australia. We look forward to the next time we meet in Bangkok, obviously in 2004 for our next event.

Our evening department hopes that you have a wonderful weekend. We would very much appreciate any suggestions or comments with regard to our publications. It would be great if you could provide us with any feedback you have on our publications. Your comments are very much appreciated.

If you have any further suggestions or comments on our facilities, please do not hesitate to contact us.

We wish you a good weekend.

Yours sincerely,

Nathalie Phininitindra
President of the Association of French Teachers of Thailand

Coupures de presse concernant le colloque

แม่ขวัญน้ำ

ปีที่ 23 ฉบับที่ 7731 วันศุกร์ที่ 17 พฤษภาคม พ.ศ. 2545



สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงมหาดิวาสวามวรินทร์ ทรงพระกรุณาโปรดเกล้าฯ ให้ คุณหญิง เสวยภากรณี เจ้าหญิง อร่ามวรินทร์ เพื่อสนับสนุนการประชุมวิชาการด้านภาษา และวัฒนธรรมฝรั่งเศส ณ วิทยาลัย

เดลินิวส์

ฉบับที่ 10,210 วันศุกร์ที่ 19 พฤษภาคม พ.ศ. 2545

ตามตะวัน

●● สตรี "เคล็ดวิเศษ" ตามตะวันประจำภูมิภาคที่ 18 พฤษภาคม 2545

●● สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงมหาดิวาสวามวรินทร์ ทรงพระกรุณาโปรดเกล้าฯ ให้ คุณหญิง เสวยภากรณี เจ้าหญิง อร่ามวรินทร์ เพื่อสนับสนุนการประชุมวิชาการด้านภาษา และวัฒนธรรมฝรั่งเศส ณ วิทยาลัย



ไทยรัฐ

วันศุกร์ที่ 18 พฤษภาคม พ.ศ. 2545

ภักดี

สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงมหาดิวาสวามวรินทร์ ทรงพระกรุณาโปรดเกล้าฯ ให้ คุณหญิง เสวยภากรณี เจ้าหญิง อร่ามวรินทร์ เพื่อสนับสนุนการประชุมวิชาการด้านภาษา และวัฒนธรรมฝรั่งเศส ณ วิทยาลัย



เสด็จฯเปิดประชุม

สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ เสด็จไปเปิดการประชุมวิชาการระดับนานาชาติ เรื่องรวมใจรวมและใจเดียวกัน "Colloque International de Bangkok 2002" จัดโดย สมาคมมนุษยศาสตร์ไทยและต่างประเทศ ณ ห้องบอลรูมชั้นที่ ๕ โรงแรมทราเวลล่า สยามไฮลิค กรุงเทพมหานคร

เดลินิวส์

ฉบับที่ 10209 วันเสาร์ที่ 18 พฤษภาคม พ.ศ. 2545

ตามตะวัน

- สตรี "กสิวิมล" ถวายพระพรชัยมงคลแด่สมเด็จพระนางเจ้าสิริกิติ์ พระบรมราชินีนาถ เนื่องในโอกาสวันคล้ายวันพระราชสมภพที่ ๘ พฤษภาคม 2545
- สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ ทรงเป็นประธานเปิดการประชุมวิชาการระดับนานาชาติ เรื่องรวมใจรวมและใจเดียวกัน โรงแรมทราเวลล่า สยามไฮลิค ในวันที่ 20 พ.ศ. 2545 เวลา 16.30 น.



ไทยรัฐ

วันเสาร์ที่ 18 พฤษภาคม พ.ศ. 2545

กสิวิมล

- สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ ทรงเป็นประธานเปิดการประชุมวิชาการระดับนานาชาติ เรื่องรวมใจรวมและใจเดียวกัน โรงแรมทราเวลล่า สยามไฮลิค ในวันที่ 20 พ.ศ. ๒๕๔๕

ผู้หญิง

ฉบับที่ 10 ฉบับที่ 3354 วันเสาร์ที่ 17 พฤษภาคม พ.ศ. 2545

คุณกาน

- สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ เป็นประธานเปิดการประชุมวิชาการระดับนานาชาติ เรื่องรวมใจรวมและใจเดียวกัน โรงแรมทราเวลล่า สยามไฮลิค ในวันที่ 20 พ.ศ. 16.30 น. ณ โรงแรมทราเวลล่า
-

สกุลวิมล
ฉบับที่ ๒๔๘๔

กิตติมา น.ร.จ.จ.

๒๒ ฉบับที่ สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ เสด็จไปเปิดการประชุมวิชาการระดับนานาชาติ เรื่องรวมใจรวมและใจเดียวกัน ที่โรงแรมทราเวลล่า สยามไฮลิค ในวันที่ ๒๐ พ.ศ. นี้ได้ การประชุมครั้งนี้มีขึ้นเพื่อสนับสนุนงาน

Annexe

Pendant le déroulement du colloque, une amitié profonde crée des liens entre l'ATPF et la plupart des intervenants. Certains nous ont donné les articles très intéressants ainsi :

Articles :

- Pour une didactique représentative de la prononciation, François WIOLAND, Université de Strasbourg, France
- La Belgique et les langues, la Belgique : un pays modelé par (ses) les langues, Roland DELRONCHE, éditeur du Français dans le Monde
- La lettre à Victor, Francis Yaiche, Maître de Conférences, Université René Descartes Paris V

Pour une didactique représentative de la prononciation

François WIOLAND

Université de Strasbourg, France

Les représentations mentales sous-jacentes à la production et à la perception particulières à chaque apprenant de français langue étrangère devraient être les plus fonctionnelles possible en se rapprochant de ce qui est important pour une « oreille » francophone. Car la production d'un apprenant même débutant n'est pas le fruit du hasard. Elle correspond à un modèle implicite dont le seul aspect explicite est le plus souvent, pour l'essentiel, la forme écrite des mots concernés. C'est en effet la représentation visuelle qui prédomine chez un lettré. Alors qu'en langue maternelle les représentations de l'écrit sont des images mentales à conscientes à - j'ai appris à écrire et à lire – il est difficile de définir celles qui sous-tendent l'oral – je parle sans avoir besoin de savoir comment je parle.

Une prise de conscience de l'expression orale passe le plus souvent par la forme écrite des mots, l'oral étant alors considéré comme de l'écrit oralisé.

Rappelons que l'importance des images n'a été reconnue dans le cadre de la psychologie cognitive que depuis une dizaine d'années. Comme la forme écrite du français n'est pas un modèle de représentation directement accessible pour la prononciation, la question qui se pose est la suivante : quelles sont les représentations mentales qui peuvent sous-tendre de façon plus efficace une didactique et un apprentissage de l'oral ?

Nous proposons une sensibilisation au modèle de la vie sociale des sons du français :

- 1) d'abord au cadre social qu'est le mot phonétique,
- 2) puis aux positions dans ce cadre,
- 3) et enfin aux sons en contact obligé dans le discours

L'intérêt pour la phonétique n'a de justification que dans un contexte signifiant. Puisque le français n'a pas d'accent lexical, la priorité est à donner aux mots phonétiques qui sont les unités significatives de l'oral.

Le français parlé est en effet sur le plan du rythme très original, l'élément moteur de chaque mot phonétique étant final. L'importance linguistique de la dernière syllabe prononcée, malgré la faible intensité accoustique qui l'accompagne, est un élément paradoxal mais essentiel du modèle ne serait-ce que par rapport à la mise en relie observable par tout un chacun.

Une fois le cadre rythmique identifié, on constate des habitudes étonnamment régulières en fonction des positions et des structures syllabiques.

Le nombre extrêmement limité de positions est d'un grand intérêt didactique :

- trois positions d'importance inégale pour les syllabes : accentuées, accentuables et inaccentuable,
- deux structures syllabiques dites ouvertes ou fermées qui déterminent timbre et durée vocaliques,
- deux positions consonantiques : l'une forte en initiale de syllabe, l'autre faible en finale de syllabe.

Considérer dans le modèle les sons du français comme vivant en société c'est expliquer tout fait de prononciation dans son cadre social – le mot phonétique en l'occurrence – c'est identifier les positions fortes ou faibles des sons et c'est être capable d'en déduire les influences qui s'exercent nécessairement entre les sons en contact qu'il s'agisse de :

C+V : enchaînement, liaison,

V+V : syllabation, H disjonctif,

V+C : limite syllabique,

C+C : assimilations, E muet

La maîtrise à l'oral souhaitée par l'apprenant est facilitée par une représentation non ambiguë des habitudes de prononciation qui forme un ensemble cohérent et accessible.

Lui refuser l'accès direct à la correction phonétique c'est l'empêcher de devenir autonome et donc de communiquer efficacement.

*** *** ***

Référence : *Prononcer les mots du français. Des sons et des rythmes*, Collection F, Autoformation, Hachette, juin 1991.

La Belgique et les langues

La Belgique : un pays modelé par (ses) les langues

Roland DELRONCHE

Editeur du Français dans le Monde

Le sous-titre à La Belgique : un pays modelé par (ses) les langues à demande quelques explications. Il veut attirer l'attention sur le fait que la Belgique n'a pas de langue(s) propre(s). Les Anglais parlent l'anglais ; les Russes, le russe ; les Allemands, l'allemand, mais les Belges ne parlent pas le belge. Pour la bonne raison que le belge – la langue belge – n'existe pas. (1) Le néerlandais, parlé par 58% de la population est une langue partagée avec les citoyens des Pays-Bas. L'allemand est la langue de 68.000 locuteurs de l'Est de la Belgique. Le reste de la population, un peu plus de 4 millions d'âmes, a le français comme langue maternelle. Ce qui ne signifie pas que ces Belges francophones soient des Français.

Comment en est-on arrivé à cette situation? Quelles en sont les conséquences actuelles du point de vue politique? Mon exposé tentera de répondre à ces questions.

La conquête romaine (2)

Tout d'abord, revenons un instant au nom « Belgique ». Jules César, qui a conquis la Gaule de 57 à 51 avant J.-C., est le premier à utiliser ce mot. Il déclare dans son ouvrage, *Commentaires de la guerre des Gaules*, que « de tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves (*bravissimi*) ». Certains traduisent *bravissimi* par les plus féroces. La *Belgica* (Belgique) dont parle Jules César, il y a plus de deux mille ans, était bornée au Nord par le Rhin et au Sud par la Seine (Renard, 2000) et donc beaucoup plus étendue que la Belgique actuelle, née de la révolution de 1830.

Ce qui est à retenir de l'invasion des Romains, c'est l'arrivée du latin, qui supplante la langue gauloise, et engendre le français.

Les invasions germaniques

Le deuxième fait marquant se manifeste à partir du IV^e siècle de notre ère, ce sont les invasions germaniques qui menacent le Nord de l'Empire romain, que les philologues appellent la Romania. Les envahisseurs sont les Francs. Installés d'abord au Nord de la Belgique actuelle, puis au début du V^e siècle dans l'Est. Ils contribuent à l'effondrement de l'Empire romain, en occupant le reste du territoire de la Belgique et ensuite la France (au V^e siècle), à laquelle ils donnent leur nom, mais non leur langue. Dans la plupart des terres qu'ils investissent, les Francs abandonnent la langue franque pour adopter l'idiome des vaincus : le latin. Un latin qui a évolué depuis la conquête romaine et qui, répétons-le, deviendra le français.

La frontière septentrionale entre parlers romans (dérivés du latin) et germaniques

Nous constatons cependant – pour autant que les rares documents nous le permettent – que dans la partie nord de la Belgique, c'est la langue franque (qui deviendra le flamand et le néerlandais) qui l'emporte sur la langue romane. Ainsi, dès cette époque, la Belgique est traversée d'Est en Ouest par la frontière linguistique entre les parlers germaniques et les parlers romans (dérivés du latin). L'origine de cette limite reste mystérieuse et controversée. Le plus vraisemblable est qu'elle est l'« oeuvre des siècles » (Hasquin, 1989). « Là où il y avait une population gallo-romaine suffisamment importante et où les envahisseurs ne constituaient que des minorités insolées, ils furent absorbés et assimilés... Ce sont les populations romanisées qui constituèrent le principal obstacle à la germanisation.» (Colignon, 1987). Les spécialistes pensent aussi que le tracé de cette frontière n'a guère varié au fil du temps et nous pourrions constater qu'elle ne joue un rôle politique que depuis peu eu égard à l'ancienneté de son existence.

Le latin

Le latin classique, langue des clercs (c'es-à-dire de l'Eglise et des lettrés) est resté pendant les premiers siècles du Moyen Age la seule langue écrite¹ en Occident, il n'est donc pas aisé d'observer l'évolution des parlers qui devaient devenir le français (issu du latin) et le néerlandais (issu de la langue franque), dont l'usage était seulement oral. Ce n'est qu'à la fin du XII^e et surtout au XIII^e siècle que, dans les archives, apparaissent les premiers écrits en langues vulgaires, ancêtres du français et du néerlandais. L'utilisation de ces langues est lié à l'importance sociale de certaines femmes, car à cette époque les femmes n'étudiaient pas le latin, mais elles devaient comprendre certains actes qui les concernaient. Plus tard, c'est généralement le français qui a pris le relais du latin.

« Mais en Flandre², le français a précédé le néerlandais dans la substitution au latin » (Hasquin, 1989). Ceci nous montre ce qui sera bien confirmé par la suite, à savoir que la frontière linguistique n'est pas étanche et qu'au Nord, dans l'aire néerlandophone, le français est présent dans les classe aisées (noblesse et bourgeoisie). Ainsi apparaît en Flandre un diglossie, c'est-à-dire une sorte de bilinguisme, où deux langues coexistent entre lesquelles s'établit clairement une hiérarchie fonctionnelle (Francart, 1992). Cette situation se perpétuera longtemps dans la partie néerlandophone de la Belgique.

Deux réflexions

En ces temps anciens et même beaucoup plus tard, la frontière linguistique ne joue aucun rôle politique et ne coïncide pas avec une frontière d'Etat. Grosso modo, disons que, au Moyen Age, l'aire de la Belgique actuelle connaît le morcellement féodal. La partie occidentale, en majorité néerlandophone, a comme noyau le comté de Flandre qui est placé

¹ Il ne disparaîtra du culte catholique qu'au 20^e siècle (Vatican II, 1962) et, comme langue d'enseignement, qu'au 19^e siècle.

² Le terme de Flandre à est ambigu. Il peut désigner le comté de Flandre, qui autrefois était vasse de la France et comportait aussi la Flandre française (la région de Lille), partie actuelle de la France. Aujourd'hui, il désigne toute la partie septentrionale de la Belgique où l'on parle le néerlandais (le flamand). L'adjectif ou le substantif à flamand n'est pas non plus toujours précis. Dans certains textes anciens, il signifie parfois belge. Par exemple, parmi les peintres « flamands », on trouve des wallons comme Patinir ou Bles et Victor Hugo qualifie Liège, ville francophone de « belle ville flamande ».

sous la suzeraineté du roi de France. La partie orientale comporte l'importante principauté épiscopale de Liège, en majorité francophone, qui dépend du Saint-Empire romain germanique.

Pas plus qu'elle ne joue de rôle politique, la frontière linguistique n'empêche les échanges de toute sorte entre les deux zones. Il semble en fait qu'elle ne constitue pas un obstacle à la circulation, ni des personnes, ni des biens.

Le français en Flandre jusqu'en 1830

Sans entrer dans les détails d'une analyse de l'évolution historique, nous pouvons constater que le français est attesté dans la partie flamande de la Belgique actuelle dès le XII^e siècle. Au XV^e siècle, sous les ducs de Bourgogne, princes français, qui, grâce à leur politique, réunissent la plupart des régions qui constituent la Belgique et les Pays-Bas actuels (sauf la principauté épiscopale de Liège), le français atteint son apogée en Flandre. Dans de nombreux domaines, le français se substitue au latin comme langue administrative ou internationale.

Sous Charles Quint (1500-1555) et ses successeurs, héritiers des ducs de Bourgogne, l'Etat bourguignon (les XVII provinces) qui rassemble les Pays-Bas du Nord (Hollande) et les Pays-Bas du Sud (Belgique – la principauté de Liège) se séparent à l'issue d'une série de conflits dont la cause n'est pas linguistique, mais bien religieuse. Le Nord adhérant à la Réforme (au protestantisme) devient indépendant et forme les Provinces-Unies. Le Sud reste catholique et sous les souverains de la maison de Habsbourg.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, la langue française décline en Flandre. A partir de 1750, les classes dirigeantes flamandes manifestent un nouvel intérêt pour le français, intérêt que le Régime français (1794-1815) intensifie encore surtout dans les classes riches.

Le français à Bruxelles avant 1830

Bien que capitale du duché de Brabant à cheval sur la frontière linguistique, la cité de Bruxelles fut longtemps située dans l'aire linguistique flamande. Selon les documents, l'apparition du français y est plus tardive et plus rare qu'en Flandre. C'est au XIII^e siècle qu'un bilinguisme administratif apparaît dans les actes. Au latin commencent à se substituer les langues usuelles des habitants : thiois (néerlandais) pour le nord du duché et welch ou wallon (français) pour le sud, surnommé le roman pays. Toutefois, à Bruxelles, les documents en français sont rares (1%) contre 20 à 60% dans les grandes villes de Flandre (Gand, bruges...). Sous les ducs de Bourgogne (XV^e siècle), la situation n'évolue guère.

Les trois premières écoles françaises sont ouvertes à Bruxelles par Charles Quint en 1543, alors que la ville compte alors dix-neuf écoles flamandes. La francisation progresse au XVII^e siècle. En 1649 paraît le premier journal en français. Le Régime autrichien (1715-1794) renforce cette tendance. L'usage de la langue française touche surtout la noblesse et la bourgeoisie, mais pas plus de 15% de Bruxellois au moment de l'avènement du Régime français (1794-1815).

La révolution de 1830 – la Belgique indépendante (3)

Les Français, qui occupent nos provinces de 1794 à 1815 imposent *un usage unique et invariable de la langue de la Liberté* (le français) à toute la Belgique. Par contre, de 1815 à 1830, quand la Belgique est réunie à la Hollande par le Congrès de Vienne, la tentative en sens contraire : la néerlandisation imposée par le roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas échoue, même en Flandre. La révolution de 1830, par laquelle les Belges se séparent des Hollandais, fait du français la langue principale. Le royaume de Belgique se donne une constitution en 1831 qui proclame la liberté des langues, mais en fait le français devient la seule langue officielle. Il faut attendre les lois de 1873 et de 1898 pour que le français et le néerlandais soient considérés comme équivalents sur le plan juridique, mais l'égalité est loin d'être totale.

Le français en Flandre après 1830

Malgré les progrès de la langue flamande, l'élite de Flandre conserve le français comme langue principale. C'est de ces milieux francophones de Flandre que sont issus de grands écrivains belges d'expression française comme Emile Verhaeren, Maurice Maeterlinck, Georges Rodenbach, Suzanne Lilar, Marie Gevers..., une espèce en voie de disparition aujourd'hui. Malgré son rôle de langue de promotion pour les Flamands, le français ne pénètre que très superficiellement la masse flamande, restée, dans sa grande majorité, unilingue.

Une réaction contre le manque de considération pour la langue flamande se manifeste après l'indépendance, c'est le **mouvement flamand** qui revendique l'utilisation de cette langue dans l'administration et la justice, ainsi qu'à l'université. Petit à petit, ce courant progresse et obtient certaines satisfactions sur le plan législatif. Il rencontre aussi le courant social, les revendications d'un prolétariat misérable vivant dans une région peu favorisée sur le plan économique (la Flandre) à cette époque.¹

Les deux guerres mondiales ont une incidence sur le problème linguistique. Pendant la Première Guerre mondiale, la majeure partie de la Belgique est occupée par les Allemands. Les flamands les plus radicaux (les activistes) proclament l'autonomie de la Flandre (1917) avec la complicité des occupants.

Cette tentative est réprouvée après la victoire des Alliés en 1918, ce qui n'empêche pas la prise d'une série de mesures favorable aux flamands, comme la flamandisation de l'université de Gent (Gand en français) jusqu'alors francophone. Après une tentative de rendre tout le pays bilingue, à laquelle les Wallons s'opposent, des lois sont votées en 1932 pour imposer un volet linguistique à chaque recensement décennal. Ainsi, si dans une

¹ Aussi on enregistre une forte émigration de la Flandre vers les bassins industriels wallons en pleine prospérité. Cette émigration est encore sensible aujourd'hui : de nombreux francophones portent un nom de famille flamand.

commune les locuteurs de l'autre langue nationale atteignent un certain seuil, automatiquement cette commune devient bilingue. L'expérience montre que, grâce à ce système, la langue française progresse en Flandre et surtout autour de Bruxelles, c'est ce que les flamands appellent la tache d'huile et ce qui explique qu'ils finissent par s'opposer au volet linguistique du recensement, trop défavorable au néerlandais, et à réclamer la fixation définitive de la frontière linguistique.

La Seconde Guerre mondiale donne une nouvelle occasion aux plus radicaux des nationalistes flamands (les flamingants) de rechercher la sympathie des occupants pour progresser vers l'indépendance.

Après la guerre, la situation change : alors que la Wallonie entre dans une période de déclin économique, la Flandre – où le mouvement flamand s'est renforcé – connaît la prospérité grâce à l'industrialisation. Son poids démographique est aussi prépondérant.

Le français à Bruxelles après 1830 (4)

Revenons à la ville de Bruxelles, désormais capitale de la Belgique désormais indépendante. Les recensements successifs montrent la progression du français :

En 1842, il y avait 60.8% de néerlandophones pour 37.6% de francophones.

En 1900, 25.5% de néerlandophones unilingues et 22.3% de francophones unilingues.

En 1910, 23.2% de néerlandophones unilingues, 27.1% de francophones unilingues.

En 1947, 9% de néerlandophones unilingues, 37% de francophones unilingues, 45% de bilingues. Ou 70.61% de francophones et 29.39% de néerlandophones.

Comme le montrent ces chiffres, l'essentiel de la francisation s'est fait par un processus lent entre le milieu du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle.

Parce que les recensements linguistiques ont été interdits par la loi, nous ne disposons plus depuis 1947 de chiffres officiels précis. Toutefois certains indices comme les documents administratifs, les votes pour des partis flamands lors des élections permettent d'estimer que les francophones constituent 85 à 90% de la population de la Région de Bruxelles-Capitale.¹ Ce fait n'a pas empêché les Flamands de choisir Bruxelles comme capitale de la Flandre lors de la fédéralisation de la Belgique et d'y faire siéger leurs propres institutions régionales et communautaires! Leur espoir d'une reconquête linguistique de Bruxelles ne paraît donc pas abandonné.

Bruxelles-Capitale, Région bilingue

La Belgique est un Etat multilingue, ce qui ne signifie pas que la majorité des Belges connaissent plusieurs langues, même si certaines enquêtes récentes montrent que dans l'Union européenne les Belges sont plus polyglottes que leurs voisins. Ces résultats positifs sont dus en grande partie aux flamands, plus « doués » et sans doute plus persévérants dans l'étude d'une autre langue.

En ce qui concerne la Région de Bruxelles-Capitale, notons bien que c'est la région qui est bilingue et non tous les Bruxelles. Les experts pensent que le bilinguisme français-néerlandais est plus fréquent – selon les milieux – en Flandre et le long de la frontière linguistique qu'à Bruxelles et surtout qu'en Wallonie (Renard, 2000). Les Bruxellois néerlandophones comptent parmi eux plus de bilingues que les Bruxellois francophones. Notons aussi que Bruxelles compte 30% d'étrangers et qu'on y parle aussi berbère, arabe, turc, espagnol, portugais, italien, polonais, anglais...

La Belgique remodelée par ses langues (5)

Pour empêcher que la frontière linguistique ne se modifie après chaque recensement linguistique décennal, le législateur a adopté une loi le 8 novembre 1962 pour fixer

¹ La Région de Bruxelles-Capitale comprend 19 communes dont Bruxelles-ville.

définitivement la frontière linguistique en réalisant l'homogénéité linguistique de la Flandre et de la Wallonie et en dotant d'un statut bilingue français - néerlandais les dix-neuf communes qui forment l'arrondissement administratif de Bruxelles, qui deviendra plus tard la Région de Bruxelles-Capitale.

La révision de la Constitution de 1970 officialise l'existence de trois Communautés (6) (à connotation linguistique et culturelle) : francophone (française), néerlandophone (flamande) et germanophone (allemande) et de trois Régions (à connotation économique) : wallonne, flamande et bruxelloise (7) C'est ce qu'on a appelé « la fin de la Belgique de papa ». La Belgique cesse d'être unitaire pour devenir fédérale. La Belgique est dorénavant un Etat fédéral, qui ne résulte pas de l'union d'entités indépendantes (comme la Suisse ou les Etats-Unis), mais qui s'élabore négativement par la fragmentation d'un Etat unitaire, essentiellement sous l'effet des fières linguistiques.

D'autres révisions de la Constitution (1980,1988...) et des lois spéciales accroissent les compétences des Communautés et des Régions. Elles furent dotées d'Assemblées délibérantes (parlements) et d'Exécutifs (gouvernements). Leurs ressources furent étroitement liées à leur économie et à leur démographie.

Le mouvement centrifuge s'accélère de législature en législature à un point tel que certains spécialistes pensent que la Belgique fédérale est en passe de devenir en Etat confédéral, c'est-à-dire un Etat dont les liens internes sont de plus en plus distendus. Cette évolution s'explique à l'origine par la montée du nationalisme flamand. De nos jours, aux motifs linguistiques (crainte de voir son territoire grignoté par le français et désir de venger l'humiliation engendrée par le manque de considération des francophones pour la langue flamande autrefois) s'ajoutent des raisons économiques. La Flandre (majoritaire) connaît la prospérité après avoir longtemps été une région défavorisée et souhaite avoir toujours plus d'autonomie pour bénéficier davantage de son bien-être, alors que la Wallonie, autrefois plus riche grâce à ses charbonnages et à son industrie sidérurgique, lutte péniblement pour éviter la décadence.

Conclusion

Si les langues ont profondément modifié la structure politique de la Belgique depuis un demi-siècle, il n'en fut pas toujours ainsi. Certes la Belgique a toujours été un pays multilingue, c'est-à-dire un espace où co-existent diverses langues, mais aujourd'hui il est devenu aussi un pays plurilingue, c'est-à-dire un espace où des situations linguistiques sont aménagées de telle sorte que les individus qui les vivent maîtrisent plusieurs langues (Renard, 2000).

Retenons aussi que le français n'est pas une langue importée, mais la langue du terroir dans la partie méridionale de la Belgique.

Dans la partie septentrionale (la Flandre, comme on dit aujourd'hui), le français a changé de statut. Il est passé le temps de la diglossie où le français était langue de la noblesse et de la bourgeoisie à côté du flamand, langue du peuple. Du point de vue didactique, en schématisant, on pourrait dire que de langue seconde (LS), le français est devenu langue étrangère (LE). Il y reste cependant encore bien implanté et sa connaissance reste un atout apprécié par les employeurs.

Bruxelles, ville néerlandophone à l'origine, est devenue une ville bilingue où le français prédomine largement.

*** *** ***

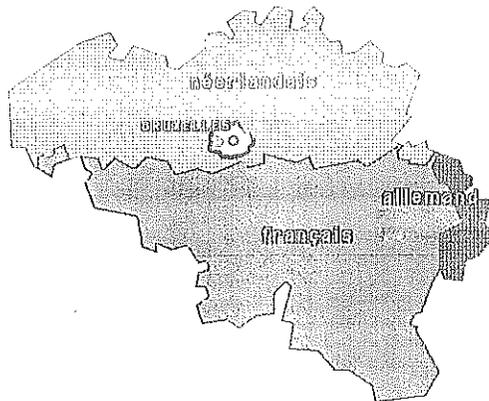
BIBLIOGRAPHIE

BLAMPAIN, Danie, GOOSSE, André, KLINKENBERG, Jean-Marie, WILMET, Marc (sous la direction de), *le français en Belgique*, Communauté française de Belgique, Duculot.

LEMAIRE, Jacques (éd.), 1989, *Le français et les Belges*, n° 11 de la revue « *La pensée et les hommes* », Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.

RENARD, Raymond, 2000, *Une éthique pour la francophonie – Questions de politique linguistique*, Paris, Didier Erudition.

STENGERS, Jean, 2000, *Les racines de la Belgique, tome 1 de l'histoire du sentiment national en Belgique des origines à 1918*, Bruxelles, Editions Racine.



La Belgique reconnaît trois langues officielles. Il s'agit

- du néerlandais en Flandre
- du français en Wallonie
- et de l'allemand, dans l'est du pays

Bruxelles, capitale de la Belgique, située sur un territoire historiquement flamand, est une région officiellement bilingue, mais aujourd'hui à majorité francophone.

La lettre à Victor

M. Francis YAICHE

Maître de Conférence, Université René Descartes Paris V

J'aurais sincèrement souhaité participer avec cet article au concert général d'éloges accablant le grand poète « européen » dont on célèbre en cette année palindrome le bicentenaire de la naissance. En effet, Victor Hugo est pour moi, comme pour chaque Français, un monument national, une légende, une « intouchable ». Mais c'est aussi une suite (au sens musical du mot) de souvenirs qui a accompagné ma vie personnelle et professionnelle.

Pour moi, Victor Hugo, c'est le boulevard du même nom à Neuilly-sur-Seine, où je suis né alors que mon demi-siècle avait un an : c'est le poète des récitations de l'école primaire : c'est, à l'adolescence, le magicien des tables tournantes ; c'est celui que Brassens met en musique dans « La légende de la nonne », (quel refrain énigmatique que ce « enfants voici les boeufs qui passent, cachez vos rouges tabliers »), et dans « Gastibelza » surtout (« le vent qui vient à travers la montagne me rendra fou », un texte à rendre jaloux Charles Trenet) : c'est en 68, la statue dans la cour de la Sorbonne : c'est le poète combattant capable de déverser un flot de dix mille vers de haine contre Napoléon III, ces « Châtiments » qui ne châtièrent pas seulement Napoléon le Petit, mais aussi le candidat à l'agrégation que j'étais en 1976.

Victor et Hugo, ce sont les deux prénoms choisis pour nos futurs garçons, prénoms éliminant définitivement Arthur et Martin (trop «à électro-ménagers»). C'est le temps de la lecture à voix haute des « Misérables », lecture à mes deux enfants (finalement ce seront des filles!) : c'est la surprise de découvrir son portrait au milieu de grands prophètes ou savants de l'humanité dans un temple daoïste du Sud Vietnam : c'est enfin le livre de Léon Daudet, que mon ami agriculteur, Xavier Ferté, me fit un jour découvrir dans sa bibliothèque de Montigny-Lengrain.¹

¹ Cet article est largement inspiré de « La Tragique existence de Victor Hugo », de Léon Daudet, petit-fils du poète, ed. Albin Michel, Paris, 1937.

Si tout le monde sait Léon Daudet est le fils d'Alphonse, auteur de (« La chèvre de Monsieur Seguin ») et qu'il est le fondateur, avec Charles Maurras, du journal d'extrême droite, « l'Action française », peu de gens savent qu'il est aussi le petit-fils de Victor Hugo. Pied-de-nez de l'Histoire : Hugo, détesté par la droite maurrassienne et par la gauche révolutionnaire, éternel contempteur des Eglises et des religions, se trouve être le grand-père d'un idéologue et militant de la droite française. Or, en ouvrant ce livre, je découvris une simples mots : de feu Madame Adèle Victor Hugo à son défunt mari, Victor Hugo, génie. La lettre, datée du 26 février, sans mention de l'année, (un oubli, une volonté délibérée?) disait ceci :

Victor,

Réglons d'emblée la question du titre de cette lettre, qui, je n'en doute pas, sera malheureusement publiée un jour, comme toutes celles que j'ai écrites de mon vivant et qui ont surmonté l'épreuve du feu. En tant que professionnel de la chose écrite, je te laisse bien sûr le soin de choisir entre les titres suivants : «La 335^{ème} lettre ou l'obscur clarté de la passion de soi » : «Quelques tableaux de la vie de Victor Hugo ou les affres domestiques d'un homme de génies » : « Victor Hugo ou le naufrage conjugal » : « Des ombres au tableau ou les aventures-avatars d'un génie-tyran domestique ».

Je sais que ta maîtresse t'a enseveli sous plus de vingt mille lettres d'amour dont tu fus l'unique objet. Une lettre n'est donc pas un objet étrange pour toi! Mais comme tu le sais peut-être si tu es au ciel, un peu plus de six mois après ta mort, le 29 novembre 1885, quatre hommes étaient réunis au 13 de la rue Fénelon à Paris pour lire, puis pour jeter dans le feu, un paquet de trois cent trente-quatre de mes lettres à ton ami Saint-Beuve, mon amant. Trois cent trente-quatre lettres que tu ne liras jamais!

Qu'importe après tout, puisque tu avais déjà lu celles qui t'avaient pris soin de cacher dans ta bibliothèque de Guernesey. Lettres que tu ne m'as jamais pardonnées. Une lettre échappera aux flammes de l'enfer que fut notre vie. Cette lettre, la voici, elle t'est destinée, Victor, une trois cent trente-cinquième lettre, qui reprend dans le désordre de l'émotion et de ma mémoire quelques-uns de nos souvenirs les plus douloureux, ceux qui

n'ont jamais cicatrisé. Ils nous aideront, je l'espère, à nous pardonner mutuellement, à comprendre pourquoi notre mariage a été un terrible naufrage, pourquoi le Seigneur nous a retiré un à un nos enfants, comme pour les sauver de notre désastre. Alors souviens-toi, Victor, avec moi...

Il y a bien des années, un jour où je m'apprêtais à quitter Guernesey pour aller me faire soigner sur le continent, je te demandai : « Quand me pardonneras-tu définitivement? » Nous ne nous étions pas adressé la parole depuis des mois. « Plus tard! Laisse-moi travailler. Je suis en retard », avait été ta réponse, sèche, dure, acérée comme la lame du couteau que tu m'enfonças dans le coeur chaque jour de ma trop longue vie. Victor, ce « plus tard » n'est jamais venu de ton vivant, ce : « plus tard » est devenu « plus tard » aujourd'hui.

Souviens-toi pourtant de notre jeunesse, Victor, de ton amour fou pour cette jolie brune aux épaules larges que tu couvrais de baiser, souviens-toi de ses traits un peu « masculins » qui t'inspiraient tant de poèmes, de ce regard décidé, fougueux, emporté que tu adorais croquer : de cette poitrine lourde qui devait nourrir nos deux garçons, Charles et François-Victor, puis nos deux filles, l'espiègle Léopoldine, ta préférée et Adèle, la petite dernière.

En ce temps-là, Victor, tu étais beau, tu avais le visage fier, les yeux bleus, profonds, le front immense, les cheveux châtain qui ondulaient, la taille élégante, les mains fines... Et j'étais folle de toi. Et ton désir pour moi était insatiable...

Ton désir! insatiable et immense. La tête te tournait au moindre jupon. Incapable de résister à une jolie femme. Et elles étaient légion autour de nous : princesses, bourgeoises, actrices, prostituées, boutiquières, bouchères, paysannes, toutes étaient bonnes! et par-dessus tout, précisément, les bonnes et les servantes ; nos bonnes, ces femmes que tu as de ta vigueur virile ta vie durant! Tu succombais facilement. Il suffisait qu'une femme t'envoie une déclaration, élégante ou salace, pour t'échauffer les sens. Je te revois encore glisser subrepticement ces lettres dans la poche de ta redingote pour les lire en secret et leur réserver un sort selon tes trois niveaux d'urgence : affaire à archiver, affaire à suivre, affaire à traiter séance tenante. Alors, sans explication, tu disparaissais pendant des jours. Le Génie

allait faire don de sa sève, que dis-je, il allait distribuer son corps en une eucharistie immonde aux catins et aux mondaines.

En ce temps-là, tu daignais encore fréquenter pourtant, de temps à autre, le domicile conjugal, nous laissant le soir avec emphase et contentement les bonnes pages d' « Hernani ». Nous étions bon public, Sainte-Beuve et moi, admiratifs au besoin. Mais peu à peu, je m'évadais dans mes rêves et je m'en fus chercher ailleurs l'amour que tu me refusais. Je pris donc l'habitude d'être là en ta présence, sans être là, sans être avec toi, à toi. Je m'abandonnais à lui par la pensée. Tu n'existais déjà plus, mon pauvre Victor. Juste retour des choses, non? Je fermais les yeux et j'appartenais, devant toi, à mon cher Charles-Augustin, lui qui savait me regarder avec amour. Noble et charitable, tu avais un jour ironisé sur le tempéramment bilieux et la laideur de ton ami, « un chauve court sur pattes avec une mine de mauvais prêtre, un pauvre irrémédiablement condamné au voeu de chasteté! ». Il m'aura plu de t'abuser sur sa chasteté et de te tromper. Tu ne soupçonnavais encore rien de sa haine ni de la mienne, naissante.

Quelle tristesse pour nous à ta victoire d' « Hernani »! Mais quelle jubilation aux rires et aux quolibets qui accompagnèrent tes fous : « Marion Delorme » ou ce lamentable navet « Le Roi s'amuse ».

Mois après mois, année après année, les soirées sans toi se firent plus nombreuses, ton indifférence et ton égoïsme plus insupportables. Sainte-Beuve, lui, était là. Il veillait sur nous, sur les enfants et sur moi.

Nos conversations, Victor, devenaient de longs monologues sentencieux dans lesquels tu t'inquiétais parfois de savoir si je t'aimais encore, ou à propos de la paternité de notre petite dernière : (Était-elle de toi ou de son parrain Sainte-Beuve?), de mon éventuelle : reconquête (alors même que, jamais, je ne fermais la porte de ma chambre). Souviens-toi, tu avais, un conscient de son génie, ne prive pas le monde de son génie! Et puis il y eut cette lettre anonyme qui t'indiqua l'adresse de l'hôtel où je retrouvais ton « meilleur ami », lettre que tu as brûlée. Encore une lettre au feu! Sainte-Beuve était terrifié quand tu vins le voir chez lui pour exiger une explication. Mais ta lettre du 6 juillet 1834 où tu lui intimais

l'ordre de partir loin de moi acheva de nous édifier. Nous continuerions à nous rire de toi, comme tu te moquais de moi.

Un soir, de chez lui, les cheveux et les vêtements encore en désordre alors que je rentrais et que j'étais en retard, tu étais sorti furieux après un dîner sombre et silencieux. Te souviens-tu seulement, Victor, que tu avais alors rencontré, dans la profondeur de cette nuit-là, une fille qui se débattait sous les assauts d'un bourgeois éméché et entreprenant? Tu l'avais défendue auprès du sergent de ville et tu t'étais retrouvé très vite dans son lit, à l'hôtel de La Licorne, chez M. Bamatabois. La pauvre grisette, une dénommée Fanny Fantin, faisait ce métier depuis peu mais elle n'avait pas été farouche. Son homme, un certain Jean Valge, un costaud capable à lui seul de soulever une voiture d'épicerie, d'après ce qu'elle t'avait dit, était parti pour le bain après avoir été impliqué dans une sombre affaire de vol chez un évêque. Elle avait travaillé un temps au Caboulot de la Friture, au Point du Jour, chez les Nardier, mais les tenanciers étaient trop durs, brutaux. Souviens-toi que, au petit matin, humant l'air de Paris, tu glorifiais Eugène Sue. La vérité romanesque, tu en étais sûr maintenant, était dans le présent, non dans les temps passés! Foin de Marie Tudor et de Louis XI donc, tu raconterais désormais l'histoire de ces misérables parisiens, de ces « Misérables » que tu publieras à soixante ans sonnés. Souviens-toi encore que tu étais allé déjeuner le dimanche suivant chez les Nardier, avec ta catin. Les bougres étaient aussi méchants que Fanny les avait décrits. En chemin, tu avais aidé une petite fille malingre à porter un seau d'eau jusqu'à l'auberge...

Une oeuvre et une vie de romancier sont indissolublement liées, dit-on. Ces liens nous auront entravé le corps et l'esprit ; et j'ai eu en horreur le pillage, le ravage de nos vies pour assurer ta renommée littéraire. Tu nous auras fait porter le lourd fardeau de ta gloire et elle nous aura écrasés. Notre vie n'aura pas été une grande oeuvre mais un désastre, un champ de ruine. Tu te sentais investi sur cette terre d'une mission géniale et infinie, d'une mission aux contours indéterminés de prédicant humanitaire et de vengeur de torts, de prophète, de souverain du peuple. Et nous aurions dû marcher avec toi ! Eh bien, sans moi. Le génie s'octroyait tous les droits et n'en conférait aucun. Lui n'était pas tenu, comme le

commun des mortels, de réfréner ses passions et des instincts. Bien au contraire, il était presque de son devoir d'y céder tant ils nourrissaient son oeuvre, tant ils faisaient partie de la sève envoyée par l'inspiration divine ! N'importe quoi!

Tu avais pris l'habitude de te draper dans un orgueil incommensurable, toi, le grand, l'immense, l'incontournable rénovateur de la poésie française. Très tôt, tu visais l'immortalité. Notre-Dame de Paris, ce serait toi! Notre Dame ou Notre Père, oui, on aurait aimé ; les enfants et moi, mais tu étais de plus en plus absent. De ce moment, tu contemplass avec ta bonté condescendante l'humanité gisant à tes pieds. Toi, l'égal des rois, sûr de ta fascination (tu roulais des yeux pour accentuer l'effet!), sûr de ton prestige physique, tu ne supportas plus la moindre contradiction domestique. La plus légère observation t'irritait et tu me traitais au mieux à l'égal des enfants, au pire comme une idiote sans cervelle qu'il fallait reprimander ou punir, même en présence d'inviés. Huniliations quotidiennes. Comment n'as-tu jamais compris qu'on puisse te haïr ? Persuadé d'être foncièrement bon, tu ne voyais pas que c'est dans ton égoïsme forcené que résidait ta méchanceté.

Devant tes « saintes fureurs », chacun à la maison était censé trembler, même moi! Surtout quand l'oeil sévère du maître, arrondi à l'excès, administrait des châtimts « terribles » et ridicules.

Tu posais sans cesse des limites à la liberté exercée hors de ton contrôle. Il n'était pas question que l'un des tiens t'échappât. Et pourtant, nous avons tous réussi les uns après les autres à nous enfuir, les uns dans la mort, les autres dans la folie. Cette manière de t'arroger droit de vie et de mort sur chacun de nous t'aura finalement échappé!

Je me souviens de tes premières visites au sculpteur Pradier, dont la maîtresse, une certaine Julienne Gauvain, la plus belle femme de Paris, disait-on alors, n'était jamais là, à ton grand dam. On la disait aussi maîtresse d'Alphonse Karr, du décorateur Séchan, et du prince russe Demidoff, un ivrogne lubrique qui attachait ses maîtresses par les cheveux au peid de son lit quand elles ne se soumettaient pas à ses caprices.

Le 2 janvier 1883, tu fis enfin la connaissance de cette Julienne, connue aussi sous le nom de Juliette Drouet, et que j'appellerai toute ma vie en secret « Juda », modèle le jour, actrice le soir, et qui, ironie du sort, interprétait dans ta pièce « Lucrèce Borgia » le rôle de la princesse Negroni. Juda sut te jurer fidélité et dire « Da » à tout « Da-da-da » pauvre femme ! Je la haïssais ; je la plains aujourd'hui. Du jour de votre rencontre, plus rien ne fut, pour moi, pour toi, pour nous, comme avant. Elle, cette femme qui dépassait certainement en perfection physique tes rêves les plus voluptueux, cette femme fatiguée déjà, malgré son jeune âge, de tant de débauches, parvenait à ce que jamais je n'aurais pu faire : te faire croire que tu es un dieu, le maître, l'incomparable, que tu es tout et qu'elle n'est rien. « Notre passion vaincra le temps. Après la mort, nous nous retrouverons et nous recommencerons », t'avait-elle écrit. Ici-bas, cela aura duré cinquante ans. Bon courage pour l'éternité !

Après cette rencontre avec ta Juda, tu fus douze jours sans rentrer à la maison. Que répondre à notre Didine qui me demandait chaque matin « Quand Papa va-i-il revenir ? » Bientôt, bientôt...

Quelque temps plus tard, en me regardant dans un miroir, je fus effrayée de constater combien mes traits étaient devenus durs, combien aussi mon visage avait perdu de sa féminité. Entre nous, plus un mot de tendresse, plus une parole de confiance, seule la froideur glacée, des propos aigres, un dégoût physique, non, de la répulsion.

Tu exigeas très vite de ta maîtresse qu'elle changeât totalement de vie, qu'elle ne vécût plus que pour toi, que par toi « Une abdication complète de ta personnalité », avait-tu prononcé. Elle, autre fois si mondaine, si coquette, vendit ses robes, ses bijoux, ses meubles, et fut désormais dévolue à ton seul service, copiant tes manuscrits, cousant et reprisant les habits que j'avais négligés, ne recevant que les quelques femmes dont tu autorisais la visite, remettant chaque soir sa correspondance pour que tu la contrôles. Elle disait accepter cette séquestration, le jeûne, l'abstinence, la pauvreté, la solitude et le silence comme le soleil de l'amour. Oui-Da. Le Tout-Paris bruissait de la rumeur qu'elle renonçait à sa vie luxueuse de courtisane, et, de fait, le 8 mars 1836, elle emménagea pour un modeste logement au 14 rue Saint-Antoine. Les mauvaises langues prétendirent que c'était ton goût

prononcé pour les amours ancillaires qui t'avait fait réduire la belle Juliette à l'état de pauvre servante.

Que dire de tes ambitions politiques, de tes pauses de « grand homme », de tes bassesses pour entrer à l'Académie Française, de tes démagogies pour récolter l'acclamation populaire, les applaudissements de théâtre ou les marques de l'admiration sans borne des flatteurs.

Toi, l'outlaw, le peau-rouge, l'insurgé des jeunes années, tu t'étais mis en tête de devenir Pair de France! Et de solliciter pour cela l'Académie Française! Inimaginable! Et décevant, reconnais-le! Tu fus élu à la cinquième tentative, après six années d'intrigues répugnantes, de recommandations honteuses, de visites à des cornichons, de dîners avec des veaux, de contre-dîners avec des porcs, de subterfuges affreux, de traquenards, d'espérances, de déceptions, bref de batailles ignobles. Ton élection! Une élection sur le fil, très exactement le 7 janvier 1841, au fauteuil du dramaturge Népomucène Lemercier, par 17 voix contre 15 à cet imbécile d'Ancelet.

Et quatre ans plus tard, le 15 avril 1845, Le Moniteur annonça ta nomination à la Chambre des Pairs! Quel parcours magnifique! Chapeau bas, Monsieur le Révolutionnaire!

Trois mois après ta nomination à la Chambre des Pairs, tu fus découvert au lit avec la charmante Madame Léonie Biard d'Aunet. Le mari jaloux avait enfoncé la porte de la chambre d'hôtel du passage Saint-Roch avec l'aide de la police. Le Tout-Paris scandalisé exultait et plaisantait « Comment va votre paire? ». Léonie fut expédiée vers la prison Saint-Lazare et elle adressa peu après à ta Juda, son unique rivale, le paquet de lettres que tu lui avait écrites. Heureusement pour toi, notre bon Louis-Philippe fut diverti par ton aventure et il refusa la démission que tes Pairs réclamaient. Ta passion hésita plusieurs mois entre ta Juda et Léonie ; mais cette dernière, s'étant mise en tête de devenir ta « collaboratrice » littéraire, tu finis par choisir la Gauvain qui ne revendiquait, elle, aucune part de ta gloire et savait rester dans ton ombre. Sache toutefois que je dissuadais mon « amie » Léonie d'écrire sur toi un livre de souvenirs vengeurs.

Ton incompetence, ta grandiloquence insensée, ton instabilité et ton incohérence politiques t'enlevèrent tout crédit auprès de tes contemporains et te tinrent écarté du pouvoir à ton retour d'exil, en 1870, à la chute de l'Empire. Toi, l'Exilé formidable, illusionné par dix-huit années d'éloignement, de solitude et de rêverie grandiose, imaginais que le Peuple de Paris allait te porter en triomphe dans une marche héroïque vers les Palais de la République, tes Palais. Il y eut bien quelques acclamations à ton arrivée à la Gare du Nord, une marche joyeuse et avinée, mais Meurice et les vainqueurs du 4 septembre se gardèrent bien de t'apprendre ce que tu espérais : une participation au gouvernement provisoire de la République. Quelle déception, n'est-ce pas, pour un homme de soixante-huit ans qui a consacré une grande partie de son existence à lutter contre l'oppression... Mais tu l'avais bien mérité, toi qui, ta vie durant, oscillas entre la monarchie et la démocratie, entre la démagogie et Louis-Bonaparte, avant de maudire ce dernier sous le nom de Napoléon le Petit!

Les bien-pensants de la gauche en mal d'idole parleront de tes ardents et nobles combats contre l'esclavage, la peine de mort, le pouvoir absolu, l'exploitation des faibles par les puissants, de la défense des femmes et de l'Europe des Nations, de ces valeurs qui fonderont la République.

Pour être tout à fait juste, il faut reconnaître qu'à quarante-neuf ans, tu refusa un portefeuille ministériel et tu t'engageas courageusement avec Proudhon, Schoelcher et Baudin dans la lutte hasardeuse contre celui que tu avais soutenu jusqu'alors. Louis-Bonaparte. Toi, l'admirateur du « petit caporal », tu étais devenu démocrate et rouge, un opposant farouche au Coup d'Etat du 2 décembre! Pourtant la Révolution avait tourné vinaigre et il avait fallu te cacher, le Duc de Morny ayant dit au Préfet de police Maupas à ton propos : « Faites-en ce que vous voudrez. »

Ta place n'était pas sur les barricades, t'avait-on persuadé, car ta vie était indispensable à la Cause. Il paraît qu'en disparaissant, tu aurais décapité la révolution. Pour une fois, tu avais sagement obéi. D'ailleurs Baudin a été tué peu de temps après. Il t'a fallu disparaître... en Belgique. Ta dévouée Juda t'a procuré un faux passeport au nom de Lanvin.

Après l'asservissement de Juda à Paris, vint mon tour, à Guernesey. Un tour de vis supplémentaire. Tu me posas l'interdiction catégorique et insensée de sortir ou de fréquenter la société locale, pendant que ta Drouet et toi, vous vous donniez en spectacle en sillonnant l'île bras – dessus bras - dessous, en vous étreignant en de fourueuses et scandaleuses étreintes.

Ta cruauté à mon égard te poussa un jour à me retirer toute autorité dans notre maison de Guernesey. Devant nos enfants, nos amis, devant le monde éberlué, tu nommas ta maîtresse, la Juda, maîtresse de ma maison. Humiliation suprême aux yeux de tous : de nos enfants, de nos amis, de la société entière. Quelle cruelle promotion pour ta Juda. Honneur et déshonneur, mais où est l'honneur quand celui-ci vous est octroyé par la main d'un mégalomane. Elle commandait aux domestiques, pourvoyait aux besoins du ménage, donnait ordres et instructions à chacun. Elle t'éloigna de tes enfants comme tu l'avais éloignée de sa pauvre petite Claire, consummée par la tuberculose. Quelle honte pour moi, pour nous, pour toi surtout. Mais le sens du ridicule ne t'a jamais effleuré, mon cher Victor. Quant aux enfants, ils ne parvenaient pas à lier amitié avec les jeunes gens de l'île à cause de ta drôle de vie « irrégulière ». Ils ne comprenaient pas non plus ta sévérité à mon encontre et ma petite Adèle dut un jour te supplier de me laisser aller à Paris consulter un médecin pour mes yeux quasi-aveugles, usés par les larmes amères. Toi qui devais t'illustrer par la publication de « Choses vues », tu ne voyais rien ; évidemment, je n'existais plus pour toi depuis belle lurette. Et moi, je ne voulais plus rien voire des choses vous concernant toi et ta Juda. Suprême humiliation, elle dut intervenir pour t'infléchir et cette fois encore, tu posea tes conditions : interdiction de « le » voir, de « lui » écrire, etc. Il me fallut jurer... Et pourquoi, Mon Dieu, une telle punition? Parce que je m'étais désespérément réfugiée autrefois dans l'amour qu'un homme, ton ami, avait su me donner alors que tu désertais notre maison de la Place Royale au profit d'amours tapageuses défrayant la chronique du Tout-Paris. Si j'ai aimé cet homme – et oui je l'ai aimé passionnément – c'est qu'il était ton exact contraire : laid quand tu étais beau, (mais à quoi pouvait me servir ta beauté quand je devais la partager avec des dizaines d'autres femmes?), présent et attentif quand tu brillais par ton absence, humble quand tu donnais le ridicule spectacle du génie triomphant. Devais-je expier toute ma vie pour une faute que tu commettais quotidiennement?

Jamais, ô grand jamais, il ne te vint à l'idée que tu pourrais être un jour comptable de tes frasques, êtes puni à ton tour. Le jugement de Dieu est pourtant tombé sévèrement sur toi, mais as-tu seulement compris que la mort et la folie de nos enfants furent les conséquences malheureuses de ton inconduite?

Souviens-toi, tu avais quarante ans quand tu t'arrêtas pour déjeuner dans un auberge de Soubise après une escapade amoureuse avec ta Juda. Après le repas, la lecture du journal était un rite. C'est par un article du « Siècle » que tu devais apprendre l'affreuse nouvelle : la mort de notre Léopoldine, noyée avec son mari Charles Vacquerie, lors d'une promenade en barque dans l'estuaire de la Seine, à Villequier, quelque temps après leurs noces! J'en suis sûre, si Léopoldine a voulu se marier si jeune, c'était pour échapper à l'enfer familial. Adèle, quant à elle, éperdue d'amour pour le jeune lieutenant Pinson, embarquée pour l'Amérique, erra là-bas plusieurs mois avant d'être ramenée en France, puis internée chez le Docteur Magnan chez lequel elle mourut en 1915. Victor, par ton exil entêté et pour ta plus grande gloire, tu as sacrifié nos enfants en les soustrayant aux joies des jeunes gens de leur âge. Tu as ressassé les mêmes idées noires, les mêmes reproches et tu as donné le spectacle désolant, insupportable d'une mère constamment humiliée par la présence de la maîtresse à qui tu avais confiés toute l'autorité familiale.

Quant à notre cher Charles, pourquoi crois-tu que Dieu l'ait frappé le 18 mars 1871 d'une attaque cardiaque, (ce muscle qui te fait défaut) et l'ait retiré à l'amour de son adorable femme, notre Alice (« Lehaéne » !, j'aurais dû me méfier de ce nom! Une enseigne de note famille!), à l'amour de ses petits. Georges et Jeanne? Je remercie le Seigneur de m'avoir rappelée à lui et de m'avoir épargné d'assister à sa mort ainsi qu'à celle de notre cher François-Victor...

Pourquoi François-Victor devait-il à son tour connaître le malheur, la disparition de sa charmante fiancée de Guernesey, Mlle de Putron, et mourir inconsolable d'une fluxion de à poitrine par un jour d'hiver de 1873 ? Pourquoi, Victor, ces malédictions ?

Dans nos années d'exil, à Bruxelles puis à Marine-Terrace à Jersey et enfin à Hauteville House à Saint-Pierre-Port de Guernesey, tu écrivis, je l'avoue, le meilleur de ton oeuvre (il n'y avait rien d'autre à faire qu'écrire ou dormir sur cette île maudite!) : « Les Châtiments », « Les Constemplations », « La Légende des Siècles », « Les Misérables », « Les Misérables » ! Une oeuvre magnifique, peut-être! Mais sache que j'ai eu en sainte horreur leur programme politique, cette façon que tu as eue de réhabiliter la fille de mauvaise vie, de déclarer la supériorité morale du forçat libéré, de distribuer des bons points à ceux que la morale courante aurait envoyés en prison, d'en appeler à la bonté universelle et à une répartition nouvelle des mérites.

Ta Juda s'installa peu après nous, dans la petite villa de La Pallue, d'où elle observait à travers le à look out à de verre la toilette de son Seigneur et Maître et le rituel de ton pyjama rouge... Mon Dieu! Jugez un peu de l'effet de la scène! Madame Oui-Da qui espionne son amant consentant et exhibitionniste par le judas! Alexandre Dumas, qui devait nous rendre visite, fut éberlué par le dispositif. Ce brave Dumas, adorable, drôle, plein de vie et d'enthousiasme, pas très courageux toutefois dès qu'il s'était agi d'affronter la table tournante, qui se souviendra qu'il est né, lui aussi en 1802? Et Zola, mort en 1902! Je ne voudrais pas que dans la mort, tu continues à faire de l'ombre aux autres!

Quand Sainte Juda mourut, tu cessas définitivement d'écrire. Tu avais connu avec elle cinquante années de dévotion amoureuse, tu lui avais donné cinquante années de grandeurs et de bassesses, d'extases par le coeur et par l'esprit, cinquante années de destinée orageuse... Elle avait tout supporté, tout porté : le poète, le romancier, le dramaturge, le dessinateur, l'homme politique, le polémiste, le visionnaire, le spirite, l'amant, le père, le grand-père. Moi, j'avais dû supporter le mari ; le mari jaloux, aigre, injuste, infidèle, parjure, absent, tyran. Ta mort, le 22 mai 1885, le jour de la sainte Julie.....

La lettre s'arrêtait ici. La (ou les?) dernière(s) page(s) étai(en)t manquante(s). Avai(en)t-elle(s) été volontairement subtilisée(s) ? S'étai(en)t-elle(s) envolée(s) ou avai(en)t-elle(s) fini dans les flammes à Je cherchais dans le livre de Daudet, puis dans la bibliothèque

en mon ami, que je questionnais. Rien. Je ne saurais donc jamais ce qu'Adèle voulait proposer à Victor comme fin ultime de leurs relations et si même elle voulait y mettre fin. « Si l'absence de cette/ces page(s) te frustre, te fait mal, il existe une voie », me dit une petite voix, « il te suffit de l'/les écrire... »

*** *** ***

บรรณาธิการแถลง

วารสารสมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย ฉบับนี้มีความพิเศษกว่าฉบับอื่นด้วยเป็นโอกาสอันดีในการนำเสนอบทความและกิจกรรมต่าง ๆ ในโอกาสที่สมาคมฯ จัดการประชุมวิชาการนานาชาติ Colloque International de Bangkok 2002 ขึ้นในวาระครบรอบ 25 ปี การก่อตั้งสมาคม ระหว่างวันที่ 20-23 พฤษภาคม 2545

ในโอกาสนี้ สมเด็จพระเจ้าพี่นางเธอ เจ้าฟ้ากัลยาณิวัฒนา กรมหลวงนราธิวาสราชนครินทร์ องค์นายกิตติมศักดิ์ของสมาคมฯ ทรงพระกรุณาโปรดเกล้าฯ เสด็จเป็นองค์ประธานในพิธีเปิด ทั้งทรงร่วมฟังการบรรยายและทอดพระเนตรนิทรรศการ ตลอดจนกิจกรรมต่าง ๆ นับเป็นพระกรุณาธิคุณอย่างหาที่เปรียบมิได้

การประชุมวิชาการนานาชาติครั้งนี้ เป็นเสมือนสายใยผูกพันครุภาษาฝรั่งเศสของประเทศไทยและประเทศต่าง ๆ ที่เข้าร่วมประชุมเปิดโอกาสให้มีการสานสัมพันธ์กันต่อไป จึงได้นำประมวลภาพของการประชุมมาลงพิมพ์ไว้ให้เห็นบรรยากาศ

วิทยากรผู้ทรงคุณวุฒิหลายท่านได้มอบบทความสำหรับการจัดพิมพ์ในวารสารของสมาคมครุภาษาฝรั่งเศสแห่งประเทศไทย ก่อนที่จะเดินทางกลับประเทศ บางเรื่องได้ปรากฏในวารสารฉบับนี้ในบท Annexe

คณะบรรณาธิการ จึงหวังว่าผู้อ่านจะได้รับประโยชน์อันถึงจะเกิดขึ้นโดยทั่วกัน
พบกันใหม่ฉบับหน้าค่ะ

บรรณาธิการ

อภินันทนาการ

จาก

นายเรingsัย จงพิพัฒน์สุข

วัฒนาพานิช  สำราญราษฎร์

สำนักงาน 2482

216-220 ถนนบำรุงเมือง แขวงสำราญราษฎร์ เขตพระนคร กรุงเทพฯ 10200
โทร. 0 2222 9394 ● 0 2222 5371 โทรสาร 0 2225 6556 ● 0 2225 6557

email:info@wpp.co.th

ชุดการเรียนการสอนภาษาอังกฤษ ระดับชั้นประถมศึกษา จาก Longman

เหมาะสำหรับนักเรียนไทย ใช้ง่าย เกิดผลสัมฤทธิ์ตามหลักสูตร

- ใช้กิจกรรมเป็นพื้นฐาน สร้างองค์ความรู้จากการปฏิบัติกิจกรรม **เน้นผู้เรียนเป็นศูนย์กลาง**
- ฝึกทักษะครบทุกด้าน สนุกสนานกับเพลง เกม เนื้อหาสอดคล้องกับชีวิตประจำวัน
- เน้นการเรียนรู้วัฒนธรรม ท้ายเล่มมีกิจกรรมท้าทาย และรวมคำศัพท์



Gogo Loves English

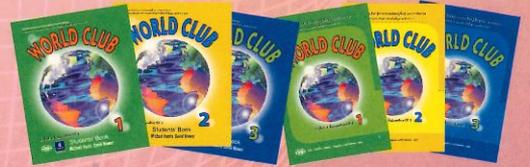
Gogo Loves English Student's Book	ป.1-6
Gogo Loves English Workbook	ป.1-6
Gogo Loves English Writing Book	ป.1-6
แผนการสอน Gogo Loves English	ป.1-6
แถบบันทึกเสียง Gogo Loves English	ป.1-6

ชุดการเรียนการสอนภาษาอังกฤษ ระดับชั้นมัธยมศึกษา จาก Longman

เหมาะสำหรับนักเรียนไทย ใช้ง่าย เกิดผลสัมฤทธิ์ตามหลักสูตร **เข้มข้นสำหรับศึกษาต่อ**

- ชุดการเรียนการสอนที่เน้นการเรียนรู้ภาษาอังกฤษสำหรับชีวิตจริง จากตัวละครและเหตุการณ์จริง
- กิจกรรมฝึกทักษะเข้มข้น ครบทุกด้าน สนุกสนานกับเพลง เกม ทายปัญหา
- หนังสือแบบฝึกหัด เน้นฝึกทักษะทางภาษาให้คล่อง เข้มข้น และเน้นฝึกหลักไวยากรณ์
- แผนการสอนสำหรับครูสอดคล้องกับแนวการจัดการเรียนการสอนใหม่ ละเอียดทุกขั้นตอน

WORLD CLUB



WORLD CLUB STUDENT'S BOOK	ม.4-6
WORLD CLUB ACTIVITY BOOK	ม.4-6
แผนการสอน WORLD CLUB	ม.4-6
แผ่น ซีดี WORLD CLUB	ม.4-6



POSTCARDS

POSTCARDS STUDENT'S BOOK	ม.1-3
POSTCARDS WORKBOOK	ม.1-3
แผนการสอน POSTCARDS	ม.1-3
แผ่น ซีดี POSTCARDS	ม.1-3



หนังสือเรียน - แบบฝึกหัด - แผนการสอน

หนังสือเรียน ได้รับอนุญาตให้ใช้ในสถานศึกษาจากกระทรวงศึกษาธิการ
แบบฝึกหัด / กิจกรรม ใช้ควบคู่หนังสือเรียนเพื่อพัฒนาคุณภาพการเรียนรู้
แผนการสอน สำหรับอาจารย์ผู้สอนเพื่อเป็นแนวทางพัฒนาคุณภาพการสอน

★ ระดับชั้นมัธยมศึกษาปีที่ 1-6



BINGO! green light

★ ระดับชั้นประถมศึกษาปีที่ 1-6

